

Édito RAPPORT RÉGIONAL ÉDITION 2018

Le plan Ecophyto vise à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en zones agricoles et non agricoles. Face aux défis environnementaux et aux attentes sociétales fortes sur le sujet, l'enjeu est colossal. Pour assurer une transition vers l'agro-écologie, au cœur même du projet, concilier les performances écologiques, économiques, sanitaires et sociales des exploitations agricoles et des secteurs concernés est une condition essentielle à la réussite du plan.

Le plan Ecophyto nécessite un travail conjoint de l'ensemble des services de l'Etat concernés : les préfectures, les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF, DAAF en Outre-Mer) et les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL, DEAL en Outre-mer). Les Agences régionales de santé (ARS) sont aussi fréquemment associées et la participation des Conseils régionaux est recherchée. Au sein de chacune des DRAAF/DAAF et en lien avec la DREAL/DEAL, un chef de projet régional Écophyto, en charge de la coordination et de la mise en œuvre du plan au niveau régional, assure le lien avec l'administration centrale et veille à la mobilisation des professionnels avec l'aide d'un animateur régional Écophyto placé en Chambre régionale d'agriculture. Les orientations données pour chaque région par les commissions régionales agro-écologie figurent dans les « feuilles de route » régionales qui précisent les actions prioritaires à mettre en œuvre sur le terrain en prenant en compte les spécificités des territoires.

Depuis 2016, les régions métropolitaines bénéficient annuellement de financements des agences de l'eau d'un montant de 30 millions d'euros. Ces dotations permettent d'accompagner les agricul-

teurs dans le changement de leurs pratiques et de soutenir les investissements dans les exploitations agricoles. En Outre-Mer, le financement des actions est permis par la mobilisation de crédits auprès de l'Agence française pour la biodiversité.

Avec le lancement du plan Ecophyto II+, le soutien aux collectifs d'agriculteurs employant des quantités réduites de produits phytopharmaceutiques va être renforcé. Au terme de l'année 2017, on comptait 203 groupes « 30 000 » - collectifs d'agriculteurs mobilisés autour d'un projet commun de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiquessoutenus par Ecophyto ; fin 2018, il y avait 129 groupes supplémentaires. Parallèlement, plus de 3 000 agriculteurs continuent de contribuer au réseau national des fermes de démonstration DEPHY, dont 660 en agriculture biologique, et montrent qu'il est possible de réduire les produits phytopharmaceutiques sans baisse de la marge économique. C'est un succès qu'il faut prolonger dans les années à venir et faire rayonner au-delà des exploitations pionnières.

Les actions prioritaires des plans d'actions gouvernementaux sur la réduction des produits phytopharmaceutiques et la sortie du glyphosate, lancés en 2018, vont être intégrées dans les feuilles de route régionales, avec notamment des actions en matière de réduction des herbicides et en particulier du glyphosate, de protection des riverains et de dialogue territorial. Le pilotage du plan par le Préfet de région va être renforcé afin d'intensifier la mobilisation des services de l'État.

Rédaction

Services régionaux de l'alimentation et Direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Mise en page

Studio Agnès Cappadoro

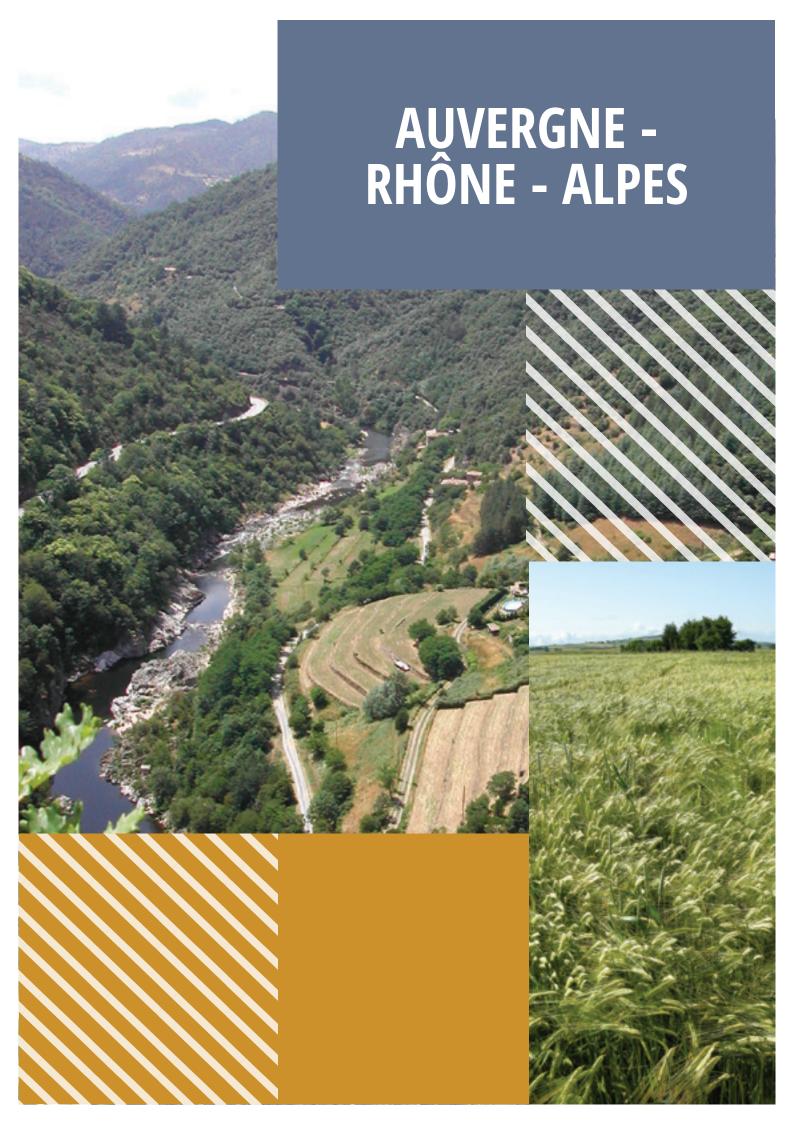
Crédits photo

AdobeStock, DRAAF AuRA, chambre régionale d'agriculture AuRA, DRAAF BFC - SRISE, DRAAF BFC, : CRA BFC, DRAAF BFC, Alterre, DRAAF Bretagne, Chambre Régionale-d'Agriculture de Bretagne, DREAL Bretagne, MCE, CRODIP, CRACVL, Camille Billion, FNE CVL, DRAAF SRISE, FRCA, DRAAF Corse, FREDON Corse, DRAAF Grand Est, Planète légumes, DAAF Guadeloupe, AMBRE Développement, CTCS - Frédy GROSSARD, Chambre d'Agriculture Guadeloupe, FREDON Guadeloupe, Xavier Remongin, DAAF-Guyane, Parc Amazonien de Guyane, C. Richard-DRAAF HDF, P. Xicluna / S. Cosnier-DRAAF HDF, LPA Radinghem, « DRIAAF-SRAI, Chambre d'agriculture de région Ile-De-France, EPL Brie Comte Robert, Exploitation AgroParisTech, Defi Patrimoine, DAAF de La Réunion, EPLEFPA Saint-Paul, « Chambre agriculture de La Réunion, Cirad Réunion-Mayotte, DAAF Martinique, CIRAD, FREDON Martinique, DAAF Mayotte, EPN Coconi, Chambre régionale d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée agricole et agroalimentaire d'Yvetot, CEZ Bergerie nationale, Conseil Départemental de la Seine-Maritime, CRA NA, DRAAF Occitanie, CRA Occitanie, Sud de France, Marion Sepeau Ivaldi, CA 11, CRAO, UNEP, DRAAF des Pays de la Loire, CRA Pays de la Loire, DREAL Pays de la Loire, Ecophyto Pays de la Loire, Civam AD 72, FREDON Pays de la Loire, Frédérique Maquaire, Laurent Camoin.

Mars 2019

SOMMAIRE

AUVERGNE - RHÔNE - ALPES	6
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	12
BRETAGNE	17
CENTRE -VAL DE LOIRE	22
CORSE	27
GRAND EST	32
GUADELOUPE	37
GUYANE	42
HAUTS-DE-FRANCE	47
ÎLE-DE-FRANCE	52
LA RÉUNION	57
MARTINIQUE	63
MAYOTTE	68
NORMANDIE	73
NOUVELLE AQUITAINE	78
OCCITANIE	83
PAYS DE LA LOIRE	88
PROVENCE -ALPES -CÔTE D'AZUR	93
ANNEXES	





AUVERGNE -RHÔNE - ALPES

La région Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par une grande diversité topographique et une mosaïque de climats qui génèrent des productions agricoles très variées : céréales, oléo-protéagineux, productions fourragères, cultures fruitières et maraîchères, vins, horticulture, cultures industrielles, semences.

Les enjeux de la région pour le plan Écophyto sont réels :

- à l'Ouest de la région où les grandes cultures, conduites sous contrats avec des exigences fortes de qualité, sont situées dans la plaine alluviale de l'Allier, principale ressource en eau de cette partie de la région et de la Limagne.
- à l'Est où les productions potentiellement consommatrices de produits phytosanitaires (viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture/pépinière) sont localisées à proximité des

principaux centres urbains et le long de la vallée du Rhône, qui abrite une majorité de captages.

Le grand nombre d'exploitations conduites en agriculture biologique place la région au deuxième rang national.

Les analyses de la qualité de l'eau démontrent la réalité de la pollution par les substances actives phytosanitaires, toutefois une lente amélioration est perceptible. Une synthèse des résultats 2017 d'analyses «pesticides» dans les rivières et les nappes d'eaux souterraines de la région Auvergne-Rhône-Alpes a été publiée.

La présence de pôles urbains importants qui contrastent avec d'autres zones peu développées, souvent rurales, implique d'adapter l'accompagnement des gestionnaires d'espaces verts.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Les priorités de la feuille de route régionale sont de faire fructifier la dynamique de terrain vers l'agro-écologie à bas niveaux de produits phytosanitaires, en se basant sur les groupes DEPHY régionaux et les collectifs reconnus groupes Écophyto 30 000, et en utilisant au mieux les crédits Écophyto II. la valorisation et le transfert des résultats obtenus au plus grand nombre est à réussir impérativement.

La **connexion** entre Écophyto et les autres politiques publiques existantes est une préoccupation permanente. **L'accompagnement des collectivités** vers le zéro phyto se réalise avec des modalités adaptées au nouveau contexte.

Limiter les risques sur la santé se traduit par un **kit de communication** proposé aux distributeurs et aux établissements de formation, pour aborder le **port des équipements de protection individuelle** auprès de leurs clients ou des apprenants.

Une communication importante sur les **résultats de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides** est en place à l'échelle de la région.



JOURNÉE RÉGIONALE DEPHY: DES COMPÉTENCES À METTRE EN COMMUN

La région Auvergne-Rhône-Alpes a vu 8 nouveaux réseaux démarrer en 2016 portant à 25 les ingénieurs réseaux (IR) et à 7 les ingénieurs territoriaux (IT). la chambre régionale d'agriculture et la DRAAF ont organisé pour la deuxième fois une rencontre régionale des acteurs DEPHY. la journée du 12 octobre 2018 fait suite à celle du 23 juin 2017.

Ces journées répondent à l'objectif de la feuille de route de créer une dynamique autour des 25 réseaux de la région. Elles donnent l'occasion aux IR et IT, toutes filières confondues de mieux se connaître, découvrir différentes approches de travail partenarial avec des acteurs régionaux, et conduire des projets ensemble. Elles permettent l'échange d'expériences, le partage des réussites et des difficultés, la mise en commun de compétences.



Sur les 2 journées, 6 acteurs régionaux (ADA, VIVEA, TRAME, FRCIVAM, FRCUMA et DRAAF) ont animé des ateliers pour échanger sur des actions possibles à conduire avec les agriculteurs des réseaux.

« FORMATION À LA RECONNAISSANCE DES ADVENTICES DANS LE CADRE DU BSV »

Les 1er et 5 juin 2018, une trentaine d'observateurs des filières « grandes cultures et maraîchage » du réseau de la Surveillance Biologique du Territoire se sont retrouvés pour une formation d'une journée, afin de mieux reconnaître les adventices.

Deux lycées agricoles de la région, Louis Pasteur-Marmilhat, dans le Puy-de-Dôme et le LEG-TA-La Côte Saint-André, en Isère (tous deux intégrés dans ce dispositif), ont mis à disposition leur site pédagogique. la formation a ainsi pu répondre aux attentes des participants, avec des cas concrets de reconnaissance sur les parcelles des exploitations agricoles.

La journée a été riche en échanges, retours d'expériences et en apports de connaissances. Chacun a pu pratiquer et assimiler des connaissances essentielles pour la détermination d'espèces végétales. Les apports de cette formation seront valorisés dans la rubrique adventices des BSV grandes cultures et maraîchage.



LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau DEPHY FERME compte 25 groupes pour 5 filières de production différentes. Les 300 exploitations mettent en œuvre un projet individuel de réduction des produits phytopharmaceutiques engageant tout un atelier de production; un projet collectif est concrétisé avec l'accompagnement de l'ingénieur réseau qui anime le groupe.



30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION **AGRO-ECOLOGIQUE**

Les Appels à Proposition de Programmes d'Accompagnement et d'Investissement lancés par la DRAAF ont permis de retenir 26 groupes 30 000, représentant 350 agriculteurs :

- 8 groupes avec une reconnaissance « groupe 30 000 » pour 3 ans, bénéficient d'un appui financier pour être accompagnés dans leur projet et être prioritaires pour les aides aux investissements afférents,
- 18 groupes accompagnés financièrement pour 1 an afin de construire le collectif et d'affiner leur projet. Ils pourront ensuite redéposer une candidature pour la reconnaissance.

Pour favoriser l'émergence de collectifs, l'appel à projets comporte depuis 2018 un volet «émergence » pour des collectifs en construction.

Les résultats de l'année font l'objet de réunions d'échanges avec les partenaires territoriaux.

Un annuaire disponible en version web présente chacun des réseaux, l'animateur et le projet collectif. Il précise les leviers travaillés. le travail du groupe est aussi présenté aux acteurs locaux lors d'une réunion bilan annuelle.

De nouveaux projets DEPHY EXPE démarrent également avec des acteurs régionaux porteurs de projets (SENuRA) ou partenaires.



Fin 2018, avec les agriculteurs DEPHY et GIEE labellisés 30 000, 730 agriculteurs sont en marche vers moins de phytos.



PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES



DES EXPLOITATIONS DE LYCEES AGRICOLES ENGAGEES DANS LA REDUCTION DES PHYTOS

L'enseignement agricole contribue au plan Écophyto en région à travers diverses actions dont la formation Certiphyto, la participation aux observations du bulletin de santé du végétal et plus particulièrement, l'implication dans le réseau DEPHY. Sur les 33 exploitations agricoles adossées aux établissements, 10 ont intégré les groupes DEPHY en grandes cultures, polyculture élevage et viticulture.

L'EPLEFPA du Valentin est un des 10 établissements du dispositif national EDUC'Ecophyto qui a vocation à diffuser les pratiques économes. En 2018, une démarche collaborative, associant la Chambre d'Agriculture de la Drôme, l'INRA de Gotheron et l'ISARA de Lyon, les équipes pédagogiques et les apprenants, a permis la plantation de 1000 m² de plaqueminiers et figuiers. Ce projet repose sur un modèle



de vergers multi-strates qui permettent de supprimer les produits phytopharmaceutiques du système de culture. L'ambition est de mettre en place un système économiquement viable et adapté au contexte.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL -

En Auvergne-Rhône-Alpes, le dispositif de surveillance permet de suivre 11 filières, soit plus de 28 espèces végétales. Ce réseau dynamique regroupe 194 structures partenaires, dont 57 agriculteurs et 11 structures d'enseignement agricole. Afin d'obtenir une bonne représentativité des zones de production, plus de 950 parcelles sont suivies par 413 observateurs.

Le BSV est un véritable outil d'aide au raisonnement des traitements phytosanitaires et de luttes alternatives pour les agriculteurs, collectivités territoriales et prescripteurs. Environ 200 BSV sont rédigés chaque année, grâce à 11 900 observations. Les 14 éditions de BSV sont mises à disposition gratuitement via les sites Internet des partenaires.

Le suivi des Effets Non Intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement est mis en place depuis 2012 sur 42 parcelles. Dans ce cadre, des observations pour des groupes d'espèces bio-indicatrices et un suivi des résistances aux produits phytosanitaires sont réalisés.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Les collectivités peuvent bénéficier d'un accompagnement technique au « zéro phyto » via un engagement dans la charte d'entretien des espaces publics, animée par les FREDONS et la FRAPNA:

- 775 collectivités engagées (dont 13 nouvellement en 2018).
- prévision d'une centaine de communes labellisées « zéro phyto ».

Une action pilote « zéro phyto » avec 3 bailleurs sociaux est engagée en 2018. Celle-ci fera l'objet d'une réunion régionale de retour d'expérience.

Une lettre d'information numérique « l'Echo des Jardins » (4 exemplaires en 2018) est diffusée pour

Démonstration brosse rotative à St Pierre d'Albigny FREDON RA informer les jardiniers amateurs sur les problématiques phytosanitaires et promouvoir les pratiques de jardinage au naturel.

Une charte est déployée auprès de 30 jardineries afin d'orienter les jardiniers vers des alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Un groupe de travail spécifique réunit les gestionnaires d'infrastructures linéaires longues pour des échanges de pratiques et de compétences.







BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

En Bourgogne-Franche-Comté, plus de 2,5 millions d'hectares, soit 54 % du territoire, sont mis en valeur par 30 000 exploitations agricoles. Quatre grandes orientations économiques dominent: l'élevage bovin laitier à l'est, l'élevage allaitant au sud-ouest, les grandes cultures au nord et la viticulture sur des secteurs plus localisés. la forêt couvre 36 % du territoire.

De nouvelles pratiques agricoles apparaissent. L'allongement des rotations avec l'introduction de cultures économes en intrants (soja, avoine nue, pois, tournesol ...) en est une. En 2014, 13,6 % des parcelles des exploitations étaient concernées par ces pratiques. Ainsi, la surface consacrée à la culture du soja progresse. Elle est passée de 4 050 ha en 2008 à 26 000 hectares en 2016. L'agriculture de conser-

vation est une autre pratique en développement. En 2014, l'enquête pratique culturale met en évidence que 37,1 % des parcelles sont concernées par cette méthode de culture avec une rotation courte alors que 10,5 % le sont avec une rotation longue. L'enjeu régional est d'accompagner ces pratiques vers une diminution de l'utilisation des herbicides.

En 2010, 36 % de la SAU de la région ne reçoit ni fertilisation minérale, ni traitement phytosanitaire. Parmi les surfaces non traitées, on trouve les prairies, les jachères et les surfaces conduites en agriculture biologique. Cette dernière filière est en fort développement dans la région qui compte 1 799 exploitations engagées en AB en 2017.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale, en s'appuyant sur un état des lieux des pratiques agricoles, a identifié 3 axes de travail pour réduire l'usage des produits phytosanitaires en Bourgogne-Franche-Comté.

- **Mieux connaître** les impacts des produits phytos utilisés, en capitalisant les données et les connaissances que l'on a déjà et en acquérir de nouvelles.
- **Agir** sur les pratiques d'usages des professionnels, en identifiant les freins aux changements et en produisant des références locales de systèmes économes et performants.
- **Accompagner** les collectifs d'agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie et faciliter le déploiement des filières économes en intrants en développant une approche conciliant les enjeux territoriaux (alimentation en eau potable, protection de environnement, santé) et économiques.
- **Former et communiquer** sur l'usage des produits phytopharmaceutiques et sur les alternatives possibles lorsque les produits sont interdits, notamment en zones non agricoles.



DEPHY TOUR VITICULTURE GRAND EST – BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Du 12 au 26 juillet 2018, 10 portes ouvertes ont été organisées par les 12 groupes DEPHY Viticulture de Bourgogne-Franche-Comté et de Grand Est.



Ce projet orchestré par les deux chambres régionales d'agriculture a permis de valoriser largement les avancées des viticulteurs DEPHY en termes de réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques. Les journées se sont déroulées sous la forme d'ateliers tournants et participatifs, un format favorable aux échanges. Les thématiques abordées ont été très variées. Les sujets des engrais verts, de la qualité des sols, de l'arrêt des herbicides et des stratégies sans CMR ont été les plus abordés et ont vivement intéressé les participants. Les démonstrations de matériel ont été nombreuses et très appréciées.

Au total, 370 personnes ont fait le déplacement, une majorité de viticulteurs et de conseillers viticoles mais aussi des étudiants, journalistes et institutionnels. Les viticulteurs des groupes DEPHY se sont prêtés au jeu de l'animation des ateliers et ont su transmettre leurs essais et stratégies avec pédagogie. Ils ont apprécié cette expérience et ont parfois été surpris par le nombre de participants et l'intérêt pour leurs travaux. Une réussite donc pour cet évènement qui pourrait être reconduit sur les autres filières DEPHY.

« LES CEPP EN PRATIQUE »

Le 9 mars 2018, une journée d'information régionale a été organisée à Dijon pour expliquer les bases et le fonctionnement du dispositif CEPP, à travers des interventions de la DGAL, de l'INRA et de la DRAAF.

Un temps important a été consacré aux échanges pour permettre aux participants de s'approprier la démarche. Accueillie de manière positive, cette journée a permis de mieux appréhender le dispositif, de répondre aux questions légitimes qu'il soulève et de voir comment s'y inscrire au mieux, compte tenu des besoins spécifiques de notre région. Plus de 60 participants étaient présents dont des coopé-

ratives et des négoces, des petits distributeurs, des chambres départementales d'agriculture, des interprofessions...





LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Les 17 réseaux DEPHY de la région, forts de leurs expériences acquises depuis leur création, sont particulièrement engagés dans la dynamique de transfert d'expérience avec l'objectif de faire tâche d'huile et de convaincre d'autres agriculteurs de s'engager dans la réduction des produits phytosanitaires.

Ainsi, au cours de l'année 2017, 30 journées portes ouvertes sur des fermes DEPHY et 44 actions du

type interventions en formation ont été organisées. Plus de 40 supports (articles, plaquettes, bulletins techniques, ...) ont été publiés, à destination de publics différents.

Les ingénieurs réseaux et les agriculteurs DEPHY s'investissent quotidiennement pour faire vivre leurs groupes, renforcer les dynamiques locales et engager le transfert auprès d'un public majoritairement agricole.



Carte des groupes d'agriculteurs engagés dans la transition agro écologique (DEPHY +GIEE+ 30 000) en Bourgogne Franche-Comté

30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

En 2018, un nouvel Appel à Projets régional, établi en concertation entre les 3 agences de l'eau, les services de l'Etat et la Chambre Régionale d'Agriculture, a été lancé pour la constitution de nouveaux collectifs 30 000 et la poursuite des actions des groupes de 2017.

Il comprend un volet émergence pour constituer le groupe autour d'un projet collectif (1 an) et un volet reconnaissance pour mettre en œuvre le plan d'actions (3 ans).

Des réunions d'information ont été organisées en mars par les DDT en partenariat avec la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture auprès des futurs porteurs de projets et plus particulièrement des coopératives agricoles.

Une journée d'échanges entre animateurs des collectifs DEPHY/30000/GIEE pour faciliter la mise en réseau et le transfert de réussites a été organisée le 13 décembre 2018.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCEES AGRICOLES ENGAGEES DANS LA REDUCTION DES PHYTOS

Les cours de techniques agricoles, dispensés aux apprenants, s'appuient sur les pratiques des exploitations agricoles des EPL dont les systèmes diversifiés (polyculture-élevage, viticulture, horticulture, grandes cultures,...) expérimentent la réduction des intrants et des phytos, notamment via leur implication dans les groupes DE-PHY régionaux.

Ces mêmes apprenants ont bénéficié, dans les établissements qui avaient adopté l'approche ludique et pédagogique de l'outil « mission Ecophyt'Eau » d'une approche nouvelle et participative de la reconception de systèmes de cultures intégrant la réduction des phytos. En 2017, une dizaine d'enseignants-formateurs ont pu s'approprier cette nouvelle approche pédagogique et la tester auprès de leurs apprenants du CPA au BTSA et auprès de leurs collègues de travail.

Cet été, une journée «innovation pédagogique» a permis la démonstration de «Serious games» dont Mission Ecophyt'Eau et Ruralis à un plus grand nombre et a connu un franc succès.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

Certaines filières ont connu une importante réorganisation en 2017, première année de la fusion des réseaux SBT des régions Bourgogne et Franche-Comté.

Sur cette même année, des efforts ont été faits pour essayer d'intégrer des lycées agricoles dans le réseau grandes cultures. la même démarche a été entreprise pour le réseau vigne en début de campagne 2018.

En 2018, sont fêtés les dix ans des BSV Grandes cultures et Vigne. Une communication spéciale sur cet évènement est prévue pour la fin d'année, notamment avec la mise en ligne d'une vidéo détaillant les différentes étapes de construction du BSV vigne, des observations à la rédaction en passant par la cellule d'analyse de risque jusqu'à la diffusion.

Les résultats des enquêtes de satisfaction réalisées courant 2018 seront présentés au prochain Comité Régional d'Epidémiosurveillance.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

L'année 2018 a été marquée par la mise en place



d'un réseau partenarial d'acteurs travaillant sur cette thématique, le Réseau JEVIs sans phyto, à l'initiative de l'ARS, de la DRAAF, de la DREAL, du Conseil régional et des agences de l'eau et animé par Alterre.

Dans le cadre de ce réseau, un état des lieux régional des ac-

teurs, outils et actions a été réalisé : il concerne la réduction des produits phytos dans les JEVI sous la forme d'un numéro du magazine Repères intitulé « Espaces verts : tous en route vers le zéro phyto », dont 6500 exemplaires ont été envoyés gratuitement. Une plateforme de partage de ressources en ligne et une page web dédiée ont également été créées sur le site d'Alterre.

Un groupe de travail régional Écophyto dédié aux JEVI existe, regroupant une pluralité d'acteurs (services de l'Etat, collectivités, associations, professionnels du paysage et des espaces verts, gestionnaires d'infrastructures...). 3 réunions se sont tenues sur 2017-2018, permettant d'élaborer une feuille de route régionale, validée à la COREAMR du 21 juin 2018.





BRETAGNE

La Bretagne est une région où l'agriculture tient une place essentielle tant en matière économique que d'utilisation du territoire par l'importance de ses filières de production agricole ou agro-alimentaire. C'est une région d'élevage (bovins lait et viande, porcs, volailles, production d'œufs). Elle demeure également une région légumière de premier plan. la Bretagne est, en particulier, la première région française exportatrice de plants de pomme de terre.

Les cultures dominantes sont les céréales et le maïs avec près d'un million d'hectares, ainsi que les prairies avec plus de 700 000 ha. la production légumière, marché du frais ou de la transformation, représente le quart de la production française. Les choux-fleurs, artichauts, haricots verts, épinards et petits pois sont les légumes les plus cultivés. Les

productions de fruits sont marginales, à l'exception des fraises et des pommes à cidre.

Le climat est tempéré. Il peut être à l'origine de pressions parasitaires parfois fortes. la protection fongique et la maîtrise des adventices est, par conséquent, une préoccupation constante. Peu perméable, le sous-sol breton favorise le ruissellement de l'eau en surface et un réseau hydrographique dense (1 km/km²). Les pratiques phytosanitaires, inhérentes à ce contexte pédoclimatique et à l'industrialisation croissante des pratiques, expliquent l'attention portée par l'ensemble des acteurs, en zone agricole et non agricole, aux actions d'amélioration de la qualité de l'environnement, de l'eau et de l'air, sous la vigilance attentive des associations et de la société civile.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Suite à la Commission Agro-Ecologie (CAE) fin 2016, les priorités de la feuille de route ont été déclinées en actions et un premier bilan a été établi lors d'une nouvelle CAE le 3 octobre 2018.

En milieu agricole, les 2 actions prioritaires ont été l'accompagnement des agriculteurs dans l'agro-écologie avec la reconnaissance de 34 groupes « 30 000 » sur 2 ans et les aides en matériel. la cohérence des actions sur le territoire (liens avec bassins versants, zones de captage, filières...), l'amélioration du réseau de surveillance biologique, l'attention portée aux herbicides, la compétence des acteurs et la prévention des risques sont également les principaux enjeux pointés. Pour les jardins, espaces végétalisés et infrastructures, les actions d'expérimentation de méthodes alternatives et d'accompagnement des acteurs ont été pour une bonne part mises en œuvre : collectivités avec la loi Labbé et vers le 0 phyto, particuliers mais aussi professionnels prestataires vers le iardinage au naturel.



BANC PÉDAGOGIQUE DE DÉMONSTRATION DES BONNES PRATIQUES DE PULVÉRISATION

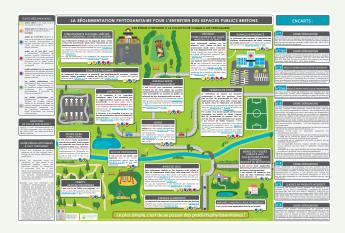
Le CRODIP dispose depuis 2003 d'un banc pédagogique de pulvérisation. L'outil a été complètement repensé et propose dorénavant plusieurs accessoires reconnus quant à l'optimisation et la réduction des produits phytosanitaires.



la nouvelle version du banc, conçue en partenariat avec la MFR de Montauban, passe dorénavant par la mise en place d'une régulation électronique avec coupure pneumatique et automatique reliée à un système d'autoguidage. L'outil de démonstration est également amélioré par l'installation d'une circulation continue, des dernières buses homologuées contre la dérive ou encore un kit d'incorporation des produits sans contact. le banc pédagogique, installé sur une remorque est spécialisé dans la promotion des bonnes pratiques phytosanitaires à destination des applicateurs, étudiants, conseillers, techniciens, animateurs... Il a été soutenu financièrement dans le cadre de l'appel à projets Écophyto 2018.

INFORMATION RÉGLEMENTAIRE AUX COLLECTIVITÉS

Le corpus réglementaire pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les espaces gérés par les collectivités (écoles, trottoirs, hôpitaux, terrains de jeu, etc) est de plus en plus complexe.



Afin d'aider les collectivités à respecter cette réglementation, un poster représentatif de l'ensemble des espaces publics a été réalisé, sur un schéma de type « jeu de l'oie » transformé en parcours en ville. Adressé à l'ensemble des communes bretonnes encore consommatrices de produits, ce document très attendu des services techniques a un double objectif : visualiser rapidement tous les items réglementaires à respecter selon chaque lieu à entretenir et surtout orienter la collectivité vers le « 0 phyto » par mesure de simplification. Ce document réalisé sur financement Écophyto est téléchargeable sur le site de la FREDON Bretagne.

>>> http://www.fredon-bretagne.com/lareglementation-phytosanitaire-pour-lentretiendes-espaces-publics-bretons/.

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Les 14 groupes DEPHY Ferme présents en Bretagne continuent de s'impliquer fortement dans l'acquisition et le transfert de références afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le réseau DEPHY a particulièrement communiqué en 2017, avec :

- Plus de 30 actions vers l'enseignement agricole ayant permis de sensibiliser environ 1 000 élèves,
- 43 actions de démonstration autour de DEPHY ayant touché plus de 4 500 personnes,
- Plus de 30 articles dans la presse agricole.

Au niveau de DEPHY Expé, les lauréats de l'appel à projets ont été connus en 2018. En Bretagne, 8 sites DEPHY Expé, nouvellement labellisés, sont présents:

- · 4 concernant la filière légumes,
- 2 la filière grandes cultures,
- 3 la filière horticulture.

Le second appel à projets DEPHY Expé en cours permettra peut-être de renforcer ce dispositif.





30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Dans la continuité de l'appel à candidatures 2017, un 2^e appel régional a été lancé en 2018. Il a permis de porter à 36 le nombre de groupes 30 000 présents en Bretagne avec plus de 480 agriculteurs bretons accompagnés.

Les groupes proposent de travailler sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et/ou de leur impact et/ou du lien riverains - agriculteurs. Ils sont portés par différents acteurs du territoire : Chambre d'Agriculture (16), Distribution (5), CIVAM (7), Agrobio35 (3), FDCETA (4), et CUMA (1).

Afin de faire vivre ce réseau, une journée de rencontre entre les animateurs des groupes 30 000, les IT DEPHY Ferme, la DRAAF et l'AELB a été orga-

nisée le 3 juillet 2018. Cette journée a été riche en échanges et sera à renouveler.



ÉCOPHYTO AU LYCÉE LA TOUCHE

Les élèves des classes de terminales Bac Pro du lycée la touche de Ploermel ont bénéficié de trois journées dédiées aux objectifs du plan Écophyto.



Après une information sur la réglementation encadrant l'usage des produits phytopharmaceutiques, la présentation de la qualité de l'eau en Bretagne visà-vis du paramètre pesticide et des voies de transferts dans le milieu aquatique a permis d'engager des échanges instructifs avec et entre les élèves. Une

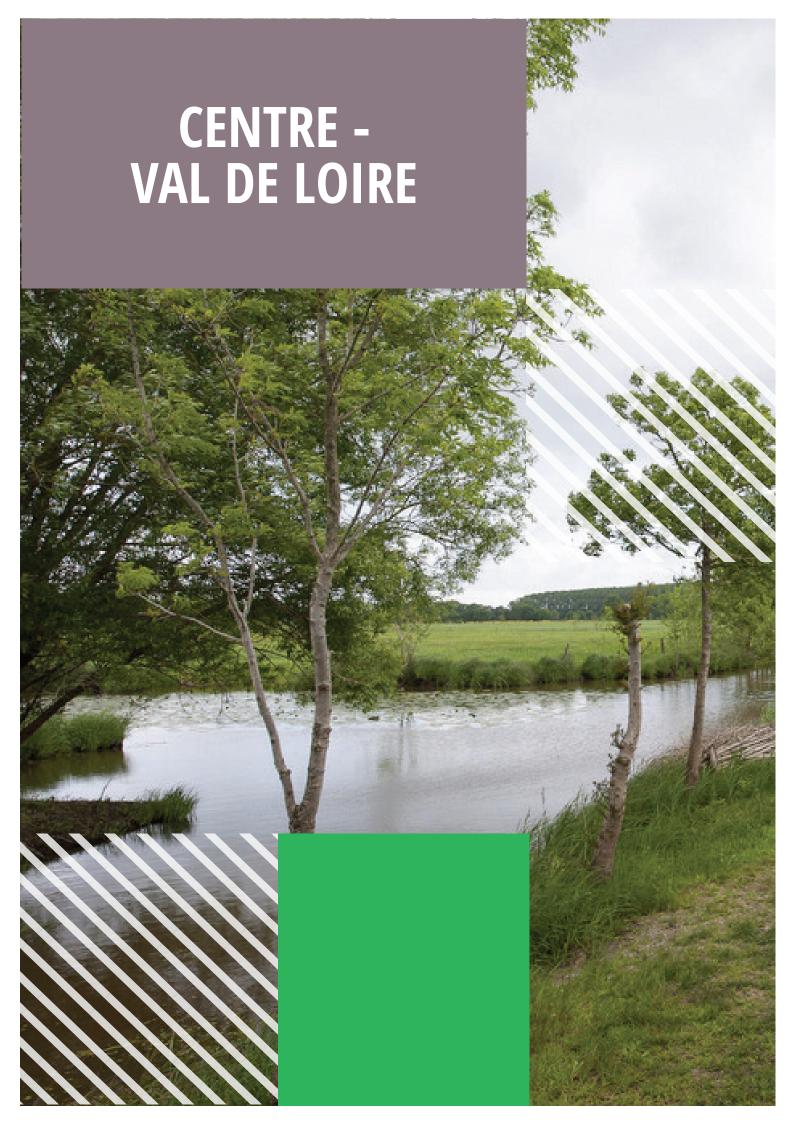
visite terrain leur a fait découvrir in situ un moyen de limitation des flux ruisselants vers les cours d'eau grâce à des aménagements paysagers de type haies bocagères. Puis, la présentation de l'exploitation, engagée en ferme DEPHY, a apporté des éléments méthodologiques sur les choix des techniques alternatives et les conséquences en terme de rendements, matériels, temps de travail, rentabilité. Ce moment, en salle plénière, a été riche d'enseignements sur les possibilités de réduction des usages, complémentaires aux réductions d'impacts.



SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

La Surveillance Biologique du Territoire, mise en place dès 2009, a intégré dans son plan d'actions 2017-2018 les objectifs de la feuille de route établie avec le déploiement d'ÉCOPHYTO 2.

Pour les 6 filières bénéficiant d'un suivi des bioagresseurs, près de 160 Bulletins de Santé du Végétal (BSV) par an ont été diffusés. Des améliorations constantes ont été apportées renforçant ainsi la fiabilité des informations apportées. Les observateurs sont devenus plus réguliers à partir de 2017 grâce à une meilleure reconnaissance de l'ensemble des notations réalisées et la palette des cultures observées s'est fortement élargie, notamment en légumes avec, par exemple, des suivis sur échalotes et poireau. la présentation des BSV est devenue plus claire avec des niveaux de risque bien identifiés. Ces bulletins sont aussi un bon support pour une communication sur les méthodes alternatives qui y devient de plus en plus régulière.





CENTRE - VAL DE LOIRE

L'objectif de réduction des usages des produits phytopharmaceutiques est perçu comme un enjeu économique considérable en zone agricole. En effet, l'économie agricole de la région Centre-Val de Loire repose majoritairement sur les productions végétales consommatrices d'intrants (80% de la production brute standard) comme les grandes cultures de céréales et les oléagineux.

Sur un total de 2,3 millions d'hectares, le blé et l'orge sont au premier rang avec 50% de la SAU et les col-

za-tournesol au deuxième rang avec 20% de la SAU. Les filières spécialisées en légumes, fruits, vigne, horticulture ornementale et semences sont bien représentées. Toutes filières confondues, 353 603 ha sont consacrés à la production biologique (2,3 % de la SAU). L'évolution vers des systèmes de culture moins consommateurs d'intrants constitue un axe de travail prioritaire. la qualité de l'eau et de l'air est marquée par la présence de substances herbicides utilisées en zones agricoles et en JEVI.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

L'état des lieux et le diagnostic régional conduits en 2016 ont permis d'identifier 2 enjeux prioritaires :

- Réduire les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques (PPP) sur la santé publique, sur l'eau et la biodiversité, en secteur agricole comme non agricole ;
- **Réduire le recours aux PPP** des exploitations agricoles sans dégrader leurs performances économiques.

En 2018, les priorités d'action validées par la COREAMR sont dans la continuité de celles menées en 2017. En zone agricole, le déploiement des groupes « 30 000 » reste une action phare de la feuille de route régionale. la dynamique de groupe doit s'inscrire dans une logique de territoire, en cohérence avec le dispositif DEPHY, en privilégiant les actions de transfert de connaissance entre dispositifs et réseaux. En JEVI, l'information et l'accompagnement des jardiniers amateurs et collectivités dans le changement de pratiques initié par la loi « Labbé » restent prioritaires.



LA RENCONTRE DES AGRICULTEURS QUI FONT BOUGER LEURS SYSTÈMES

La chambre régionale d'agriculture a organisé le 13 septembre 2018 la première rencontre des groupes innovants en région Centre-Val de Loire. Cette manifestation s'adressait aux agriculteurs faisant partie de collectifs tels que les groupes 30 000, les GIEE, les groupes DEPHY ou encore les Groupements de Développement Agricole.



Durant la matinée, des agriculteurs ayant fait évoluer leurs systèmes, tant sur le volet fertilisation que sur le volet désherbage, ont témoigné et présenté les leviers agronomiques mobilisés sur leurs exploitations. L'après-midi, des tables rondes propices aux échanges sur la réduction de l'usage des pro-



duits phytosanitaires et l'intégration de nouvelles cultures dans l'assolement ont été organisées. Une présentation sur l'agriculture de conservation a permis d'illustrer les leviers agronomiques mobilisables pour réduire les intrants. Cette journée a été riche en échanges et en partages d'expériences, et a permis de conclure à l'intérêt d'un accompagnement des exploitations amorçant un changement de pratiques. Objectif pleinement rempli!

INFORMATION SUR LES CEPP

Suite à la demande du groupe technique Écophyto "Pratiques et Systèmes Agricoles", la DRAAF Centre-Val de Loire a organisé



une réunion d'information sur le dispositif des Certificats d'économie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP).

Cette réunion s'est tenue le 10 janvier 2018 avec la participation de la DGAL et de l'INRA, à la suite d'une réunion du GNIS consacrée au même sujet. À l'ordre du jour : présentation générale du dispositif des CEPP et des fiches actions. A l'issue de cette demi-journée, des échanges avec la salle et les professionnels ont été appréciés.

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Une vidéo de présentation des 12 réseaux DE-PHY Ferme de la région Centre-Val de Loire a été réalisée fin 2017 : elle présente les objectifs du dispositif DEPHY, ainsi que les méthodes d'accompagnement des agriculteurs.

D'autres vidéos ont été réalisées en 2018, concernant les filières et thématiques suivantes :

- Grandes cultures : le désherbage ;
- Polyculture élevage : l'autonomie alimentaire ;
- Viticulture : DEPHY pour pérenniser le vignoble, en termes de rendement et de qualité ;
- Légumes : réussir à réduire sans impact économique ni impact sur la qualité visuelle.



Chaque vidéo illustre les motivations des agriculteurs pour faire évoluer leurs pratiques, les résultats obtenus, ainsi que les difficultés rencontrées. Ces vidéos seront valorisées lors de manifestations agricoles.



30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Depuis 2017, 27 groupes 30 000 ont été retenus en région, ce qui représente plus de 400 exploitations engagées dans la démarche. la majorité des productions régionales y sont représentées. Certains départements ne sont cependant pas encore engagés dans la démarche, notamment l'Eure-et-Loir (28), et seront plus particulièrement ciblés en 2019.

La Chambre régionale d'agriculture a profité d'événements interrégionaux tels que les salons Innovagri et Tech & Bio, pour présenter la démarche collective initiée en région et renforcer la communication sur ces groupes. De plus, afin de valoriser et capitaliser les travaux de ces groupes, la première réunion d'échanges d'expériences entre les animateurs est prévue en fin d'année.



DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Lors d'un comité de pilotage du dispositif « Enseigner à produire autrement », les actions à décliner en faveur d'Ecophyto dans les référentiels de formation initiale ont été rappelées aux directeurs des lycées agricoles avec notamment l'intérêt pour les apprenants d'adhérer aux réseaux d'observateurs du BSV. Le lycée de Chartres « la Saussaye » a été sélectionné pour adhérer au dispositif EDUC'Ecophyto. Ce dispositif a pour ambition d'accompagner pendant trois ans (de 2017 à 2019) dix établissements d'enseignement agricole dans la mise en place de dispositifs de diffusion et de transfert des principes et techniques permettant de concevoir des systèmes de culture innovants, économes et performants.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL



Le réseau de surveillance biologique du territoire en région Centre s'étend sur 1334 parcelles d'observation, couvre 20 filières et 80 espèces végétales représentatives des productions régionales.

Ce réseau est stabilisé

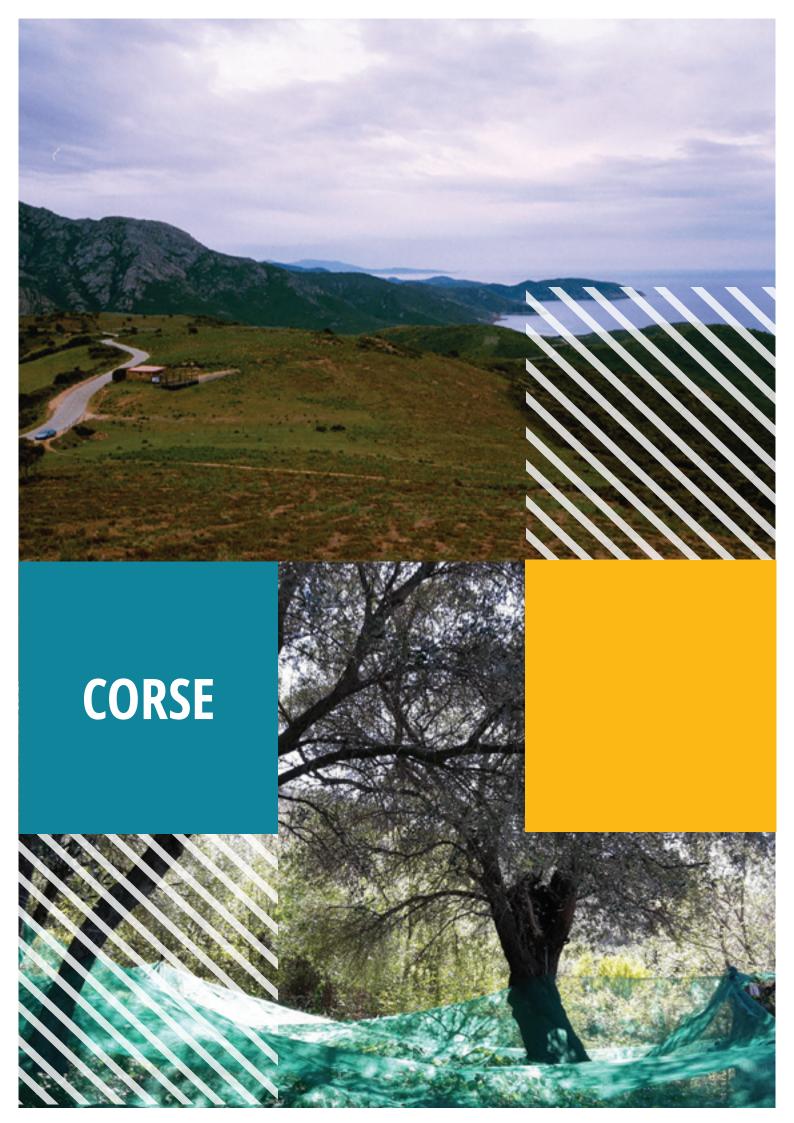
autour de 128 structures partenaires et 250 observateurs. En 2018, le réseau a confirmé sa solidité

et la forte implication de la profession agricole dans le dispositif. le réseau d'épidémiosurveillance et le BSV sont aujourd'hui reconnus comme outils d'aide à la décision indispensables auprès des agriculteurs, comme le confirme le témoignage d'un agriculteur du réseau DEPHY dans une vidéo réalisée dans le cadre du BVS « adventice ». En 2018, le BSV JEVI a évolué et s'est enrichi d'une newsletter intitulée « je protège mon jardin » qui, au fil des saisons, aide les jardiniers amateurs dans leurs pratiques de lutte contre les principaux ravageurs et maladies des jardins.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI



En région, les membres du groupe Écophyto JEVI proposent diverses actions visant à sensibiliser les collectivités et/ou le grand public à la réduction de l'usage des pesticides et à leur présenter des méthodes de gestions alternatives. Pour les collectivités, de nombreuses réunions d'information et d'échanges de pratiques ont eu lieu pour proposer des solutions concrètes aux gestionnaires d'espaces verts, afin de s'adapter à la loi Labbé et de tendre vers le « zéro phyto », notamment sur des espaces encore sensibles comme les cimetières, les voies de communication et les terrains de sport. Un séminaire consacré au biocontrôle se tiendra en décembre en présence de la SNHF, l'occasion pour les jardiniers amateurs et collectivités d'en apprendre un peu plus sur les modes d'action et sur l'efficacité de ces produits.





CORSE

La Corse, région très montagneuse, avec une altitude moyenne de 568 m, est la plus haute île de Méditerranée. Son climat est de type méditerranéen avec des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Avec 2700 heures d'ensoleillement par an, c'est une des régions les plus ensoleillées de France.

L'agriculture se partage entre des productions végétales, principalement situées dans les plaines de l'est et un élevage présent dans les zones montagneuses et les plaines de l'ouest. la surface agricole représente 301 133 hectares de prairies et de cultures, mais une partie des surfaces, principalement en montagne et piémont, est utilisée pour l'élevage pastoral extensif. la viticulture (6 717 ha) est la pre-

mière culture sur l'île avec une AOC « vin de Corse ». la seconde culture est celle des agrumes (1 463 ha). Les clémentines possèdent une IGP « clémentines de Corse ». la production d'huile d'olives est réalisée sur 2 135 ha pour partie commercialisée sous le label AOP « Huile d'olive de Corse – Oliu di Corsica ». Les fruits à coque (châtaigne, amande, noisette) représentent également une forte production.

Les eaux de la Corse présentent un très bon état écologique. Leur suivi doit être continué, ainsi que la sensibilisation des acteurs agricoles ou non agricoles et des professionnels de l'aménagement et de l'entretien du territoire au travers de la formation et de la diffusion de systèmes économes en produits phytosanitaires.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale révisée, issue d'un travail de réflexion menée en concertation avec la DREAL et la Chambre Régionale de l'Agriculture, a été validée lors du Comité Régional d'Orientation Stratégique qui s'est tenu le 5 décembre 2017. Cette feuille de route recense 26 actions, dont 7 considérées comme prioritaires, à savoir : la mobilisation des moyens humains à la mesure des objectifs ; le développement des agroéquipements de nouvelle génération et des outils d'aide à la décision ; le rayonnement de 3 000 fermes DEPHY articulées avec les GIEE et l'agriculture biologique ; la multiplication par dix du nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau en produits phytopharmaceutiques ; l'accompagnement des évolutions prévues par la loi « labbé » ; l'engagement des acteurs des JEVI dans la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et la diffusion des solutions alternatives et enfin la communication.



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCEURS ÉCOPHYTO

Ce comité considéré comme outil majeur pour le déploiement régional du plan Écophyto a été installé le 25 mai 2018.

Cette réunion a été l'occasion pour les différents financeurs, susceptibles d'intervenir, d'échanger entre eux, sur la base des actions prioritaires de la feuille de route régionale, des implications financières possibles des uns et des autres notamment en matière d'animation, d'études et de soutien aux

investissements. Ce groupe de travail doit se réunir de nouveau d'ici la fin de l'année afin d'échanger sur l'articulation des politiques publiques. L'ensemble des participants de ce comité s'est accordé sur la nécessité d'un travail commun afin d'avoir une vision collective et transversale. L'Office de l'Environnement en Corse a d'ores et déjà fait part de son intention de continuer à financer la prochaine campagne de suivi des produits phytosanitaires dans l'eau et ainsi que les MAEC « phytosanitaires ».



CONFÉRENCE : UNE AGRICULTURE INSULAIRE ZÉRO GLYPHOSATE

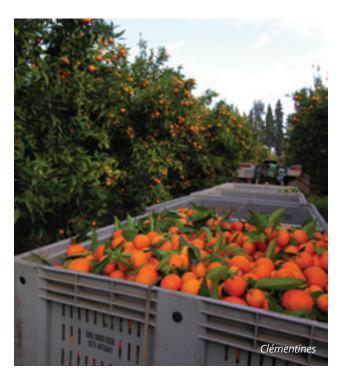
La Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Corse a organisé le 16 octobre 2018, à destination des professionnels, une conférence autour du glyphosate ayant pour objectif de présenter aux professionnels les solutions alternatives à son utilisation.

Christian Huygues, directeur Scientifique Agriculture de l'INRA, est intervenu pour présenter les usages et les approches supplétives au glyphosate dans l'agriculture française. D'autres partenaires sont intervenus notamment l'AREFLEC qui a présenté les essais et résultats sur les cultures arboricoles ; l'OEC qui a présenté les mesures agro environnementales ; INTERBIO qui a présenté les techniques alternatives à l'utilisation du glyphosate en agriculture biologique et enfin la Chambre régionale d'agriculture qui a présenté les collectifs DEPHY et 30 000 ainsi que leur retour d'expériences. la filière apicole a fait part de ses préoccupations.

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

En Corse, le groupe de fermes DEPHY regroupe 12 exploitations de clémentines engagées dans la démarche de qualité de l'IGP « clémentine de Corse ».

Grâce à l'accompagnement de l'ingénieur réseau de la CRA, l'une de ces exploitations a effectué une conversion en agriculture biologique. De son côté, l'association de recherche et d'expérimentation sur les fruits et légumes en Corse continue de mener le projet DEPHY EXPE qui propose une stratégie de production intégrée visant à réduire la quantité d'intrants en combinant différentes méthodes de lutte alternative contre les bioagresseurs, sur parcelles expérimentales en agrumiculture, culture de kiwis et vignoble, puis à l'échelle parcellaire réelle. le transfert de ces méthodes a débuté sur les fermes DEPHY pour la production de clémentines.



30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Un appel à proposition de labellisation de groupes « 30 000 et/ou GIEE » visant à reconnaître des groupes d'agriculteurs s'engageant dans la transition agro-écologique comme groupes 30 000 et/ou comme groupes GIEE a été lancé par la DRAAF de Corse avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au 31 mars 2018.

C'est dans ce cadre que la SCA de l'Union de Vignerons de l'Ile de Beauté a déposé un dossier de candidature pour une labellisation 30 000 de son projet consistant à accompagner un collectif de 20 exploitants dans la mise en place de techniques de substitution aux produits phytopharmaceutiques. Ce projet a obtenu la labellisation 30 000 demandée suite à un avis favorable lors de sa présentation à la CTOA qui s'est réunie le 27 septembre 2018.



PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Le lycée agricole de Borgo en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse et le CPIE de Bastia a organisé le salon «Stop aux pesticides – Fin du glyphosate, tous concernés » en octobre 2018.



Ce salon a permis de présenter à un public scolaire et amateur, au travers de stands, les dangers des pesticides et les méthodes alternatives à leur utilisation. le lycée a mis en valeur les dispositifs agronomiques que son exploitation déploie dans le cadre du plan Écophyto et DEPHY EXPE, ainsi que son projet d'aménagement d'une haie agro-écologique. Une table ronde a traité du glyphosate. la FREDON Corse a présenté le contexte réglementaire instaurant l'interdiction des produits phytosanitaires auprès des collectivités. L'INRA Corse a présenté les impacts de l'arrêt du glyphosate pour l'agrumiculture Corse et la manière de faire face à cet arrêt au niveau de la recherche. le salon a été un franc succès avec la participation de plus de 200 scolaires.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

Le réseau de surveillance biologique du territoire est constitué de 47 observateurs issus d'un partenariat avec 32 organismes et exploitants conventionnés.

Sept filières disposent de leur BSV : agrumes-kiwi, oléiculture, arboriculture, maraîchage, viticulture, Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) et grandes cultures/fourrages. La rédaction des BSV est réalisée par les animateurs. Quant à la validation et la mise en page des BSV ainsi que l'insertion des données météo, ils sont réalisés

par l'animatrice inter-filière. Un comité de relecture associant la DRAAF a été mis en place. Par ailleurs, des réunions de cadrage sont régulièrement organisées par l'animatrice inter-filière à destination de l'ensemble des animateurs des filières, en présence de la DRAAF, dans une volonté d'amélioration continue. le comité régional d'épidémiosurveillance est réuni annuellement.

Les BSV édités sont publiés sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture, de la DRAAF et de la FREDON.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Le groupe de travail JEVI a été réuni le 9 juillet 2018, avec la participation de différents acteurs



ayant un rôle dans la réduction des produits phytopharmaceutiques dans les JEVI.

À cette occasion, les objectifs de ce groupe de travail, considéré comme prioritaire dans la feuille de route régionale Écophyto, ont été rappelés. Ces objectifs portent notamment sur un soutien aux démarches communes sans pesticides,

une communication sur les interdictions liées à la loi Labbé et sur l'organisation de journées de présentation des alternatives aux pesticides à destination des communes. le salon « Stop aux pesticides : fin du glyphosate, tous concernés» financé dans le cadre de l'Appel à Projets communication régionale, a été l'occasion de présenter aux collectivités, via la FRE-DON Corse, le contexte réglementaire instaurant l'interdiction des produits phytosanitaires auprès des collectivités à compter du 1er janvier 2017, ainsi que la méthodologie requise lors de la mise en œuvre du Plan de Gestion Différenciée sur un territoire au travers d'exemples concrets de collectivités.





GRAND EST

La région Grand Est regroupe les ex-régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine. Première région céréalière de France, elle associe divers terroirs et territoires sur dix départements.

Elle s'étend du bassin parisien aux rives du Rhin sur 57 800 km2 (soit 11 % du territoire national), pour 3 millions d'hectares de SAU. L'agriculture et la forêt assurent respectivement 54% et 35% de la mise en valeur des territoires. À l'ouest, les plaines céréalières dominent le paysage avec une production dominante de blé. Au centre, une zone d'élevages généralement laitiers souvent associés aux produc-

tions céréalières occupe la plupart du secteur. À l'est, la plaine permet une production abondante de maïs compte tenu des conditions climatiques et de la disponibilité en eau. Les terroirs sont notamment représentés par deux vignobles de réputation mondiale sur 48 000 hectares : le Champagne et les vins d'Alsace. Ces deux AOC contribuent dans une large part à en faire la première région pour la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires.

La conduite des cultures repose fortement sur le recours à des intrants de synthèse dont les produits phytopharmaceutiques.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale Écophyto Grand Est a été élaborée en associant largement les partenaires : Chambre régionale d'agriculture, agences de l'eau, Conseil régional, distribution et encore davantage, acteurs du secteur agricole et non agricole.

Cinq enjeux ont été définis : vers une agriculture Grand Est plus économe en produits phytopharmaceutiques ; minimiser les risques pour la santé des utilisateurs et l'exposition des riverains ; des milieux moins impactés par les produits phytopharmaceutiques ; accompagner les évolutions prévues par la loi « Labbé » ; renforcer la formation initiale et la professionnalisation des actifs.

Présentée à la commission agro-écologie le 9 mars 2017, la feuille de route met l'accent sur les actions de diffusion des résultats de DEPHY et d'accompagnement du maximum d'agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytosanitaires. Des indicateurs seront mis en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan et de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à l'échelle régionale.



DEPHY TOUR VITICULTURE 2018

Le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté possèdent des territoires viticoles de renommée. Les problématiques phytosanitaires y sont plus ou moins communes.



Depuis 2016, douze groupes de fermes DEPHY y travaillent pour diminuer l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en viticulture. Les changements de pratiques mis en place prouvent qu'une baisse de la protection phytosanitaire est compatible avec une production en quantité et en qualité. Il est maintenant nécessaire de communiquer sur les résultats obtenus pour vulgariser les méthodes et techniques mises en œuvre. De cette volonté est née l'idée de construire un événement d'ampleur valorisant le réseau DEPHY viticulture sur les deux régions. Séduits par cette idée, les animateurs se sont lancés dans un projet commun : le DEPHY tour viti 2018. Organisées dans des exploitations en juillet 2018, les 10 journées "portes ouvertes" ont permis aux visiteurs de découvrir le réseau et les groupes de fermes, leurs projets, les résultats obtenus.

ÉTAT DES LIEUX DE L'USAGE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES EN GRAND EST

Le plan Écophyto II a pour objectif de parvenir à une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires de 25 % en 2020 et de 50 % à l'horizon 2025.

La feuille de route régionale du plan Écophyto pour le Grand Est prévoit de définir les indicateurs pertinents de suivi du plan à l'échelle régionale, afin d'établir un point de départ de la situation en Grand Est et d'en suivre l'évolution.

Ce travail a été conduit par un groupe technique rassemblant DRAAF, DREAL, agences de l'eau, Chambre régionale d'agriculture, Fédération régionale des coopératives agricoles, Fédération du négoce agricole, ARS et ATMO Grand Est.

L'utilisation des données de ventes de la Banque Nationale des Ventes Distributeurs (BNV-D), enrichie par les informations au code postal « acheteurs », a



permis de dresser un état des lieux de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans le Grand Est sur l'année 2015 et de réaliser une cartographie des ventes à l'échelle de la région.

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Plus de 360 exploitations (réunies au sein de 30 groupes) forment maintenant le réseau DEPHY dans le Grand Est.



La sélection a permis une représentation équitable des différentes filières présentes sur le territoire : grandes cultures et polycultures élevage, viticulture, horticulture et pépinière, arboriculture, cultures légumières. Une grande partie des agriculteurs des 19 groupes historiques (2010 - 2015) ont renouvelé leur adhésion. Leur expérience sera primordiale pour continuer dans la démarche et accompagner les nouveaux membres, et permettre le transfert des résultats de leur expérience vers d'autres agriculteurs. Pour les nouveaux, tous motivés par le challenge, l'accompagnement des ingénieurs réseaux par le niveau national et régional sera essentiel pour atteindre des objectifs du plan.

30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Pour arriver à une baisse de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, il est nécessaire de vulgariser les techniques et systèmes testés et éprouvés dans le réseau DEPHY ou d'autres réseaux actifs pour une agriculture moins dépendante des produits phytopharmaceutiques.

Pour cela, le dispositif 30 000 est un outil mis en avant dans la feuille de route régionale avec un ob-

jectif de 3500 exploitations engagées en Grand Est.

Les appels à projets en 2016, 2017 et 2018 ont déjà permis le financement de l'accompagnement par les agences de l'eau de 62 groupes soit 813 exploitations, principalement en grandes cultures et polyculture et un nombre plus restreint en viticulture.

Si l'accompagnement est principalement réalisé par des chambres d'agriculture, il faut noter l'arrivée dans le dispositif d'autres organismes professionnels et d'acteurs économiques.

AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

Le premier Groupement d'Intérêt Économique et Écologique dans le Grand Est a été reconnu en 2015. Aujourd'hui la région compte 43 groupes dispersés sur l'ensemble du territoire.

Ils représentent plus de 800 exploitations généralement en polyculture élevage et polyculture et environ 97 000 ha. le développement de systèmes autonomes et économes en intrants est l'une des thématiques principales de ces groupes et plus de la moitié des GIEE sont engagés dans un processus de réduction d'intrants.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS



Agro-écologie Tour spécial Écophyto à la ferme de l'ENSAIA.

Le fil conducteur de la journée du 17 mai 2018, sur le site de la ferme de la Bouzule, était de mobiliser les jeunes étudiants en agriculture sur la question de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Cela s'est fait au travers de questions posées, d'ateliers ludiques conçus pour y répondre, mais aussi de chemins à parcourir : promenade en plein champ ou plus original, dans les orties, et ouverture d'un chapiteau de conférences et d'une table ronde.

Après avoir été sélectionnés lors de rallyes organisés tout au long de l'année scolaire et permettant à tous de tester leurs connaissances sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, en cohérence avec le plan Écophyto, les 400 élèves lauréats des 15 établissements du Grand Est se sont rencontrés pour la finale, en équipe, autour d'un jeu concours permettant une réelle motivation de la part des élèves pour leur apprentissage, déconnecté des livres mais bien guidé par la découverte, la sensibilisation et l'innovation.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

Depuis 2016, le défi a été de réussir une organisation harmonisée de la surveillance biologique du territoire sur la nouvelle région, tout en maintenant les partenariats construits depuis 8 ans au sein de chacune des anciennes régions.

Le comité régional d'épidémiosurveillance Grand Est réuni en mars 2018 a posé les bases de cette nouvelle organisation : un BSV unique pour les jardins, espaces verts et infrastructures, de même pour les campagnols, une modification des réseaux et des éditions BSV grandes cultures plus adaptées

aux conditions pédoclimatiques, une modification progressive de la rémunération du travail réalisé pour arriver à un financement harmonisé sur l'ensemble du territoire Grand Est.

Le nombre de BSV produits annuellement reste sensiblement le même et est adapté au périmètre couvert et aux campagnes culturales avec quelques originalités issues de la fusion : un BSV Houblon et un BSV Tabac. Chaque édition est dotée d'une maquette commune aux différents territoires.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

En 2017, un colloque interrégional autour de la thématique de la gestion durable des cimetières et des terrains sportifs a été organisé par la FREDON Lorraine au domaine de l'Asnée à Villers-les-Nancy.

Lors de ce colloque, des conférences enrichies de retours d'expériences ont permis de nombreux échanges. Cette journée a rencontré un vif succès et a permis de réunir 87 gestionnaires (élus, techniciens, aménageurs...).

Les FREDON ont par ailleurs assuré de nombreuses réunions de sensibilisation auprès des collectivités territoriales à destination des élus et des agents techniques.





GUADELOUPE

L'archipel guadeloupéen situé dans les Petites Antilles est sous l'influence d'un climat tropical maritime chaud et humide toute l'année. La pluviométrie annuelle moyenne des trente dernières années varie de 1284 mm sur Marie-Galante à 3482 mm à Gourbeyre en sud Basse-Terre.

Sur une surface agricole utilisée des exploitations de 30 415 ha, représentant 19 % de la surface totale du département, un peu moins de la moitié est plantée en canne à sucre (13 754 ha), 1 882 ha en cultures légumières et 2 907 ha en cultures fruitières (chiffres Agreste 2016).

Le caractère archi-pélagique de la Guadeloupe et l'éloignement des centres de traitements de la métropole rendent la gestion des déchets, notamment agricoles, difficile et onéreuse : l'amélioration de cette gestion est un objectif local fort.

L'enherbement est une préoccupation pour toutes les cultures. Ainsi, des recherches de mécanisation ou de rationalisation de techniques telles que le paillage dans le cadre de DEPHY EXPE et ALTER-PAIL sont menées.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale Écophyto pour la Guadeloupe a été élaborée fin 2016 et approuvée par la section spécialisée « Agro-écologie et Innovation » du comité d'orientation stratégique et de développement agricole en décembre 2016. Les principaux enjeux régionaux sont les suivants :

- mutualisation et amélioration de la synergie entre les différents partenaires et entre les deux dispositifs RITA et plan Écophyto;
- poursuite des programmes d'expérimentation;
- optimisation du transfert vers les utilisateurs finaux des produits phytopharmaceutiques ;
- sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes à la nécessaire diminution de l'usage des pesticides ;
- renforcement du suivi en épidémiosurveillance :
- préservation de la santé des utilisateurs (adaptation des EPI...);
- mise en place d'une organisation locale et pérenne de gestion des déchets agricoles ;
- communication auprès des agriculteurs et sensibilisation du grand public à Écophyto et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



ACTIV'AGRIVALOR

L'année 2018 est la première année de fonctionnement de l'éco-organisme AGRIVALOR Guadeloupe. le conseil d'administration a décidé de s'appuyer sur la chambre d'agriculture pour animer la structure et coordonner les différentes filières de gestion de déchets, et sur le CER France pour la comptabilité.

L'une des actions majeures a été le lancement auprès des importateurs, des déclarations annuelles des quantités d'intrants qui serviront à calculer le montant des éco-contributions permettant de financer les opérations.

Une convention entre ADIVALOR et AGRIVALOR Guadeloupe est en cours de rédaction afin de définir les modalités de participation des metteurs en marché « hexagonaux » aux filières guadeloupéennes.



Au niveau opérationnel, AGRIVALOR Guadeloupe a organisé les collectes d'EVPP et EVPF en s'appuyant sur les dispositifs pré-existants mis en place par la chambre d'agriculture et le LPG.

En 2019, l'ensemble des déchets (EVPP, EVPF, PPNU, PAU, gaines et mousses pour la banane) seront concernés.

PREUV

Le CTCS Guadeloupe réalise depuis 9 ans des essais «Bonnes Pratiques d'Expérimentation» sur des cultures tropicales avec pour objectif de contribuer à l'homologation de nouveaux produits.

Entre 2009 et 2017, 140 essais ont été réalisés pour le compte des filières canne à sucre, banane, vivrier, maraîchage, ananas et melon. En 2017, 20 essais ont été réalisés à la demande de la DGAL et des fabricants. Cette action permet de diversifier les solutions tout en cherchant à limiter les impacts sur l'environnement. Les essais réalisés en 2017 sur igname, patate douce, manioc et madère ont permis de rechercher des solutions de

lutte contre l'enherbement des cultures et contre les champignons qui favorisent la pourriture des plants. Les essais contre le tigre de l'avocatier ont pour objectif de tester uniquement des substances d'origine naturelle. C'est le cas également des essais contre la fourmi manioc. Pour tenter de trouver une solution de lutte durable, des essais ont démarré sur toute la Guadeloupe.



ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Suite à une mission d'échanges à Cuba dans le cadre d'Ecophyto en 2017, organisée par la chambre d'agriculture pour le réseau DEPHY Ferme et Expé, deux ateliers de fabrication de micro-organismes efficients ont été réalisés en 2018 à l'exploitation de l'EPLEFPA.

Les micro-organismes efficients permettent de renforcer les défenses immunitaires des plantes et notamment de mieux lutter contre les maladies. Cette pratique offre la possibilité, d'une part de réduire l'utilisation des pesticides, et d'autre part de limiter les dépenses en fabriquant le biostimulant sur l'exploitation. L'idée est de permettre aux agriculteurs du réseau DEPHY de s'approprier la technique afin de la mettre en œuvre sur leur exploitation et de la diffuser à d'autres agriculteurs lors de nouveaux ateliers chez eux.



Multiplication de micro-organismes après fermentation d'un mois



DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

En 2012, l'exploitation du lycée agricole de Baie-Mahault se lançait dans la mise en place d'un système pilote en polyculture-élevage avec l'appui de l'INRA, avec pour objectif d'optimiser les interactions entre les ateliers d'élevage et les productions végétales.



Cela a contribué à diminuer la dépendance de l'exploitation aux intrants extérieurs, notamment en

terme de fertilisants (utilisation du fumier) et d'aliments pour les animaux (valorisation des résidus de culture) et à s'engager dans une démarche de diversification. L'EPLEFPA a également expérimenté des alternatives aux herbicides pour lutter contre l'enherbement dans le cadre du projet DEPHY EXPE, avec comme levier principal une mécanisation adaptée au contexte local.

Grâce aux solutions techniques issues de ces différents projets, l'exploitation de l'EPLEFPA a entamé la conversion en agriculture biologique en 2016, et sera bientôt certifiée « AB » sur une partie de ses parcelles.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Dès le début du dispositif d'épidémiosurveillance en Guadeloupe, six structures (Chambre d'agriculture, SICACFEL, ASSOFWI, CTCS, SICA-LPG et FREDON) se sont impliquées sur le suivi de 6 cultures (horticulture, cultures maraîchères, cultures vivrières, arboriculture fruitière, canne à sucre et banane commerciale).

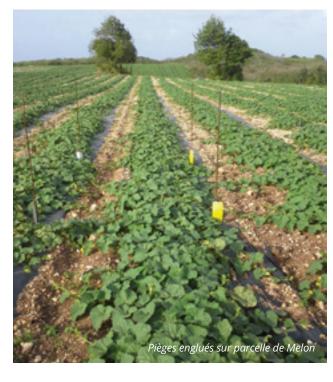


Malgré leur implication, le dispositif peine à se stabiliser. En effet, le faible nombre d'observateurs, la fragile situation financière des structures et les nombreux mouvements des personnels techniques ont eu pour conséquence un nombre très faible de données recueillies et une diminution du

nombre de BSV publiés. Pour 2018, 14 BSV ont déjà été publiés contre 34 en 2017 à cette période.

Unanimement, le dispositif doit être maintenu car c'est un atout majeur pour les techniciens (rôle de conseiller) et les agriculteurs (réduction des phytosanitaires). Malheureusement, les seuils restent

difficilement mesurables et sur certaines cultures aucune solution ne peut être proposée.







GUYANE

La Guyane, en plein essor, doit relever de nombreux défis sociaux, sanitaires et économiques dans un contexte aux nombreuses contraintes. Dans le domaine alimentaire, l'un des enjeux vise à nourrir une population devant doubler à l'horizon 2030 par une production endogène de qualité sanitaire et environnementale.

Dans le paysage agricole français, la Guyane fait figure d'exception : c'est la seule région qui voit son nombre d'agriculteurs et sa surface agricole progresser. Ce développement agricole reste toutefois confronté à des contraintes d'ordre géographique (accès limité de certaines zones, difficile contrôle des frontières), socio-économique et culturel (diversité des communautés, des langues, des pratiques, illettrisme), agronomique (faible fertilité des sols,

forte pression des bioagresseurs, usages orphelins) et structurel (faible organisation des filières).

Depuis sa mise en oeuvre, ces contraintes ont fortement affecté le déploiement du plan Écophyto en Guyane. la mise en place des actions structurantes (épidémiosurveillance, DEPHY,...) a nécessité d'importants travaux préalables d'adaptation et restent aujourd'hui perfectibles.

Avec les plans Écophyto II et Écophyto II+, les objectifs régionaux visent à consolider les actions existantes et à en développer de nouvelles (accompagnement des JEVI, etc.) dans une approche agro-écologique adaptée. Pour y parvenir, l'optimisation de la gouvernance et l'adéquation des moyens alloués restent des enjeux majeurs.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Le projet feuille de route régionale Écophyto II a été présenté à la Commission Agro-écologique du 20 juin 2017 mais, à la suite de plusieurs tentatives, n'est toujours pas validé.

Dans sa dernière ébauche, la feuille de route comporte 7 objectifs régionaux et 20 actions.

Les objectifs régionaux sont les suivants :

- Une gouvernance régionale simplifiée pour un suivi efficient du plan Écophyto en Guyane;
- Une recherche et expérimentation harmonisées et adaptées aux spécificités ultramarines de la Guyane;
- Une formation initiale et une professionnalisation des actifs renforcées ;
- Une épidémiosurveillance et un BSV au service de la réduction des produits phytosanitaires ;
- Des actions en faveur de la santé et de l'environnement ;
- Zéro phyto dans les JEVI (Jardins, Espaces Verts et Infrastructures) de Guyane;
- Une communication locale adaptée aux spécificités de la Guyane

Le projet de feuille de route doit prochainement être modifié pour intégrer les inflexions apportées par les EGA et le plan Écophyto II+ en préparation.



JOURNÉE SUR LES PNPP

2018 a vu la déclinaison des suites du Carrefour de l'Innovation Agricole de 2017 sur les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires en Guyane.

Ainsi une « Journée technique sur les aspects réglementaires du biocontrôle, concernant les usages de Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP)

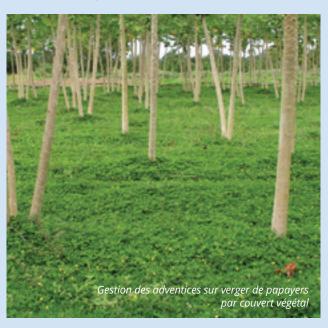
en agriculture guyanaise » a été organisée en juin à la DAAF visant notamment à identifier des pratiques locales en lien avec les procédures d'autorisations existantes. À l'issue de cette journée, un groupe inter-DROM pluridisciplinaire a été constitué afin de poursuivre les réflexions sur la thématique des PNPP en DROM. Un projet commun est à l'étude.

MISSION MALHERBOLOGIE

Devant le peu de données disponibles sur les adventices de Guyane, la Chambre d'Agriculture en partenariat avec la DAAF a fait appel à un malherbologue du CIRAD.

La mission d'expertise, réalisée dans le cadre du RITA, a eu lieu en septembre 2018 et avait pour objectifs de :

 faire un inventaire des plantes adventices rencontrées dans les cultures maraîchères et fruitières en Guyane,



- procéder à une analyse de leur nuisibilité et des itinéraires techniques de désherbage mis en œuvre par les agriculteurs,
- appuyer le réseau d'épidémiosurveillance Écophyto dans la réalisation de bulletins de santé du végétal visant la gestion des adventices.



ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Mis en place fin 2017, le réseau DEPHY Ferme de Guyane est constitué de 9 exploitations en maraîchage dont celle du lycée agricole de Matiti et est porté par ce même lycée.

Ce réseau est désormais opérationnel et le lien est fait avec les autres réseaux agro-écologiques dont le RITA et les actions de transfert de la chambre d'agriculture. la réalisation d'un voyage d'étude DE-PHY en 2018 a permis aux agriculteurs DEPHY de

Guyane d'échanger avec le groupe DEPHY de Martinique. Cet échange entre agriculteurs engagés dans des démarches de réduction des produits phytosanitaires a marqué concrètement le départ du dispositif DEPHY en Guyane.

Le projet DEPHY EXPE présenté à l'appel à projets de 2017 a reçu un avis défavorable par manque de maturité. Il n'a pas été représenté.





30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

L'action des 30 000 n'est pas encore pleinement déployée dans les DROM. Un projet inter-DROM porté par l'APCA et visant à préfigurer cette action dans les DROM a été expérimenté cette année.

En Guyane, le groupe préfigurateur 30 000, constitué par la chambre d'agriculture, se compose d'une dizaine de producteurs de canne à sucre. Des échanges de pratiques avec le réseau DEPHY

Canne de Martinique ont permis de lancer l'action. Des liens vers d'autres actions locales sur la canne à sucre sont prévus.

Cette expérimentation s'est tenue fin novembre 2018, afin d'améliorer le projet qui se poursuivra en 2019.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Avec le déploiement du plan Écophyto II, le rôle pédagogique de l'exploitation du lycée agricole de Matiti est conforté.



Déjà engagée dans la réduction de l'utilisation des intrants en adoptant une approche agro-écologique de ses systèmes de culture, l'exploitation de Matiti confirme son engagement dans Écophyto via sa participation à des expérimentations de techniques alternatives, son intégration au réseau DEPHY Ferme porté par l'EPLEFPA et la conversion en agriculture biologique de certaines surfaces.

Les productions maraîchères de l'exploitation sont également suivies dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance de la chambre d'agriculture.

La participation d'agriculteurs et des élèves et étudiants de l'EPLEFPA à ces actions est recherchée.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL -

En 2018, le réseau de surveillance épidémiologique de Guyane porté par la Chambre d'Agriculture repose sur un ingénieur inter-filière, 45 parcelles fixes et compte 4 observateurs dont l'ingénieur inter-filière et l'ingénieur réseau DEPHY.

47 numéros de BSV ont été édités depuis la mise en place du réseau. Ces BSV couvrent les fruitiers (bananes, ananas, agrumes) et les cultures maraîchères (salades, choux, concombres) et permettent de suivre une trentaine de nuisibles. D'autres cultures sont suivies en parcelles flottantes. Les éditions

sont mensuelles et, à défaut d'un caractère prédictif suffisant (absence de seuils de nuisibilité, etc.), sont des outils d'information sur les méthodes de lutte alternative et la reconnaissance des nuisibles dont les adventices.

Au delà des BSV, le réseau s'investit dans d'autres activités : élaboration de guides de protection intégrée, gestion d'un site internet dédié, participation à l'application TropiLeg de l'INRA, mise en place de missions d'expertise.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Ce volet a été peu abordé en Guyane jusqu'à présent mais plusieurs actions ont tout de même été entreprises : certification individuelle des acteurs, agrément des entreprises concernées et actions de communication à destination des jardiniers amateurs et des communes.

En 2018, dans le cadre de l'appel à projets régional « communication Écophyto », un projet de sensibilisation a été organisé par le Parc Amazonien de Guyane sur la commune isolée de Saül. L'objectif était de sensibiliser tous les publics (agriculteurs,

collectivités locales, amateurs) aux risques liés aux phytosanitaires et de définir de manière participative les pistes d'actions vers une réduction de leur utilisation. Les résultats de cette manifestation seront prochainement disponibles.

Le plan Écophyto II et sa prochaine version sont l'occasion d'investir davantage le domaine des JEVI en favorisant, notamment, l'accompagnement des acteurs JEVI volontaires dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.





HAUTS-DE-FRANCE

Une agriculture productive qui occupe 68 % du territoire régional. Relativement urbanisée, la région Hauts-de-France consacre plus des deux tiers de son territoire à l'agriculture.

Deuxième région céréalière de France (48 % de la SAU régionale en 2016), la région est également la première productrice pour 16 cultures, dont le blé tendre, les protéagineux, la betterave sucrière, la pomme de terre (fécule, plants et de consommation) et les légumes. 4,1 des 6,7 millions de tonnes de pommes de terre de consommation françaises sont produites en région, de même que la moitié de la production nationale de betteraves sucrières (22,2 millions de tonnes en 2016).

La dégradation des masses d'eau impacte cependant l'ensemble de la région de par la présence de produits phytopharmaceutiques à des niveaux divers dont en 2016:

- le glyphosate et l'AMPA à plus de 90 % en eaux de surfaces, et le diflufénicanil à plus de 70 %;
- le dézéthylatrazine (responsable de 3/4 des états moyens à mauvais) et les herbicides autorisés tels le bentazone, le glyphosate et le metsulfuron méthyle, en eaux souterraines.

Améliorer les pratiques agricoles à faible consommation d'intrants demeure un enjeu majeur en Hauts-de-France pour répondre aux demandes environnementales mais aussi au constat agronomique d'une grande majorité d'exploitations en production intensive: la baisse constante de la fertilité des sols. le développement marqué en 2018 des collectifs locaux d'agriculteurs engagés vers un modèle plus agro-écologique devrait progressivement y contribuer.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route des Hauts-de-France adoptée au printemps 2017 s'articule autour de 5 orientations stratégiques :

- Permettre aux professionnels agricoles d'agir en faveur de la réduction du recours aux PPP tout en maintenant la performance économique des systèmes;
- Accompagner les projets collectifs, de filières et de territoires visant la réduction des usages, des risques et des impacts de PPP;
- Améliorer les connaissances sur les risques sanitaires et les pratiques alternatives :
- Poursuivre la transition vers le « zéro phyto » auprès des collectivités, établissements publics et jardiniers amateurs;
- Développer une stratégie régionale de communication et de formation à destination des prescripteurs et usagers des PPP.

L'action régionale s'est concentrée en 2018 sur le développement des groupes d'agriculteurs. La priorité majeure reste la mobilisation des acteurs des filières agricoles locales mais également du réseau de l'enseignement agricole pour développer et diffuser les pratiques économes.



AGRO-ÉCOLOGIE : UN SÉMINAIRE RÉGIONAL POUR LE LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS CONCERTÉ EN FAVEUR DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS

Un séminaire consacré à l'approche collective de l'agro-écologie s'est déroulé le 3 avril 2018 à Arras.

La DRAAF Hauts-de-France et ses partenaires (Région, agences de l'eau Artois- Picardie et Seine-Normandie, Chambre régionale d'agriculture) y ont notamment présenté un nouvel appel à



projets à destination des professionnels agricoles. L'objectif est de développer une véritable dynamique de développement et d'accompagnement

de collectifs locaux d'agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique et à faible consommation d'intrants. En renforçant une coopération inter-services en DRAAF et interinstitutions en région, la volonté des financeurs (agences de l'eau et Etat) a été de permettre « de mieux articuler les mesures en faveur des collectifs pour les rendre plus lisibles et plus efficaces ». Plus de 200 personnes ont participé aux deux tables rondes et aux quatre ateliers thématiques proposés tout au long de la journée, avec la présence de deux grands témoins: Marie Pasquet-Brizard, agricultrice en Mayenne et Ghislain Gosse, président d'AgroTransfert RT.

1^E ÉDITION DU « DEPHY TOUR » 2018 EN HAUTS-DE-FRANCE : UNE SÉRIE DE VISITES DES FERMES DEPHY SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RÉGIONAL

La Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France a organisé du 20 novembre au 12 décembre 2018 un « Dephy Tour » s'appuyant sur des conférences, expositions et visites de parcelles réalisées au sein de neuf fermes du réseau DEPHY Hauts-





de-France. L'objectif était de faire se rencontrer des acteurs engagés dans la transition agro-écologique et d'autres acteurs (agriculteurs, étudiants) curieux de découvrir les expérimentations réalisées en Hauts-de-France en matière de réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques, de lutte contre la dégradation des sols, d'enrichissement de la biodiversité ... Ces portes ouvertes ont été riches

en échanges autour des motivations des collectifs, des projets retenus, des filières investies, des leviers envisagés et des résultats obtenus. Elles ont permis de valoriser les initiatives et le travail de neuf groupes DE-PHY régionaux et de transférer leurs acquis.





LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Dix groupes de ferme sont engagés dans le dispositif DEPHY: 127 exploitations en Hauts-de-France bénéficient de l'accompagnement de 9 ingénieurs réseau des chambres d'agriculture et d'un ingénieur du Négoce Nord-Est.

Ces fermes sont représentatives des systèmes de production agricole régionaux :

- 2 réseaux polyculture-élevage (chambres d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais et de la Somme);
- 2 réseaux légumes frais et industriels (chambres d'agriculture et Organisation de producteurs de légumes verts Bonduelle);
- 6 réseaux grandes cultures incluant des cultures industrielles (5 chambres d'agriculture et 1 Négoce Nord-Est).

La région est également impliquée dans 5 projets DEPHY EXPE.

Diverses manifestations ont été organisées en 2018 afin de diffuser plus largement les alternatives possibles.



30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

En 2018, la région Hauts-de-France compte 6 groupes « 30 000 », représentant 96 exploitations.

Cependant, l'appel à projets pour l'accompagnement et la reconnaissance de collectifs locaux d'agriculteurs a permis de créer une nouvelle dynamique et un vivier de groupes d'agriculteurs dits « émergents » : 24 projets (pour plus de 180 exploitations impliquées à ce stade) ont ainsi été financés pour une durée d'un an, via des fonds issus des agences

de l'eau et du CASDAR, dans l'optique de construire de futurs groupes 30 000 ou des GIEE en 2019.

Les leviers travaillés dans ces groupes pour réduire l'utilisation des PPP sont multiples: alternatives mécaniques, biocontrôle, choix de variétés plus résistantes, mélanges de couverts et évolution des rotations de cultures vers une approche « système » de l'exploitation.



AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

Depuis 2015, une vingtaine de collectifs d'agriculteurs GIEE œuvrent pour faire évoluer leurs pratiques en région pour une meilleure performance économique, environnementale et sociale.

Bien que les thématiques soient diverses, la réduction des PPP est souvent au cœur des projets, entremêlée avec l'amélioration de la fertilité et de la vie des sols, l'autonomie des élevages ou encore la création de nouvelles filières.

La dynamique engagée mérite d'être encore développée, en impliquant au maximum les acteurs des filières.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCEES AGRICOLES ENGAGEES DANS LA REDUCTION DES PHYTOS

Les exploitations des établissements d'enseignement agricole des Hauts-de-France conçoivent, testent et partagent des systèmes expérimentaux visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques, que ce soit en agriculture ou sur les espaces verts non agricoles.



Parmi les nombreuses initiatives des établissements d'enseignement agricole de la région, le lycée agricole de Radinghem souhaite créer et diffuser des références locales aux éleveurs de son territoire, avec notamment deux projets concernant directement la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques :

- Remaniement du système de cultures dans l'objectif de réduire d'au moins 50% l'IFT global de l'exploitation, selon le cahier des charges MAEC système polyculture-élevage;
- Mise en place d'une parcelle expérimentale de 6 ha comparant deux modalités de travail du sol: technique culturale simplifiée et semis direct sous couvert vivant sans glyphosate.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

Le réseau régional Hauts-de-France comprend douze filières (céréales, colza, lin, maïs, betterave, pois/féveroles, luzerne, pomme de terre, légumes, arboriculture fruitière, petits fruits et jardins, espaces végétalisés et infrastructures -JEVI) donnant lieu à six éditions du Bulletin de Santé du Végétal (BSV). la région totalise 41 BSV Grandes cultures publiés au 20 novembre 2018. En 2018, on recense 3296 abonnés pour l'édition Grandes cultures, 2182 pour l'édition pommes de terre, 1244 pour l'édition

JEVI, 1667 pour l'édition cultures légumières, 707 pour l'édition arboriculture fruitière et 677 pour l'édition fruits rouges. En 2018, ce sont trente six animateurs filières qui ont coordonné les observations sur plus de 894 parcelles. le réseau comporte plus de 260 partenaires associés, 28 agriculteurs observateurs et s'appuie sur 75 stations météorologiques. Un réseau d'observation des Effets Non Intentionnels (ENI) des produits phytosanitaires est en place depuis 2012.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

« Aller au contact des collectivités » pour mieux appréhender les nouveaux enjeux environnementaux liés au passage au « zéro phyto »

Suite aux orientations décidées par le groupe de travail Écophyto JEVI en 2017, une enquête diagnostic auprès des collectivités et des réseaux d'acteurs accompagnateurs du « zéro phyto » a été envisagée. L'objectif était d'établir un état des lieux de ce qui se fait ou ne se fait pas en matière de réduction ou suppression de pesticides, des solutions alternatives rencontrées, des bonnes pratiques à promouvoir...

Deux types d'enquête ont été menés de mars à octobre 2018 : un questionnaire « en ligne » auprès des collectivités Hauts-de France (près de 30 % de

retours) et un recueil de témoignages auprès d'une trentaine d'acteurs impliqués (communes et intercommunalités, établissements publics et associations, entreprises du paysage, etc).

L'édition d'un « Recueil d'expériences HDF » couplée à la mise en place d'un séminaire régional sont prévues pour le 1er trimestre 2019.







ÎLE-DE-FRANCE

Avec 48% de la surface totale régionale, l'agriculture occupe une place importante en Île-de-France. Très largement dominantes, les cultures de céréales, d'oléo-protéagineux et de betteraves s'appuient sur un modèle cherchant à valoriser au mieux des conditions pédo-climatiques très favorables.

La métropole du Grand Paris se caractérise par le maintien, mais en régression, d'une ceinture verte avec une activité maraîchère, arboricole et horticole orientée vers l'approvisionnement de proximité. L'agriculture biologique progresse sensiblement pour atteindre près de 2,5% (14 000 ha) de la surface agricole utile.

Par ailleurs, avec 12 millions d'habitants, l'Île-de-France est la région la plus peuplée et la plus urbanisée de France. Elle dispose de zones en jardins espaces verts et infrastructures d'une surface bien supérieure aux autres régions françaises, avec une grande variété d'acteurs dont une part importante rentrent dans le champ d'application de la loi Labbé avec l'interdiction d'usage de produits phytopharmaceutiques pour les espaces publics (2017) et de vente aux jardiniers amateurs (2019).

La ressource en eau est affectée, entre autres contaminants, par la présence de produits phytosanitaires d'usage actuel ou historique. En conséquence, la reconquête de la qualité de l'eau est un enjeu majeur de cette région à forte densité de consommateurs. Cette reconquête s'appuie notamment sur le déploiement en cours des plans d'actions sur 80 captages prioritaires SDAGE 2016-2021.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale francilienne recherche, en cohérence avec les objectifs et orientations nationales du plan Écophyto, à répondre au contexte et aux enjeux locaux, en intégrant les acquis et retours d'expériences d'Ecophyto sur la période 2008-2015. Ainsi, les priorités de la feuille de route s'articulent autour de 8 enjeux dont les composantes sont :

- Faire évoluer les pratiques et les systèmes pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en zone agricole, notamment par le soutien des projets collectifs et territoriaux ;
- Diffuser les pratiques innovantes en agriculture ;
- Accompagner la transition vers la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les IEVI :
- Diminuer les risques et les impacts sur la santé humaine et l'environnement ;
- Suivre l'état sanitaire des cultures ;
- Assurer un suivi à 360° de l'évolution de l'usage et de l'impact des produits phytosanitaires ;
- Communiquer sur le plan Écophyto.



LEVIERS ALTERNATIFS ET MAÎTRISE DES GRAMINÉES RÉSISTANTES (RAY-GRASS, VULPIN)

La Chambre d'agriculture de région et ses partenaires mettent en place chaque année des plateformes expérimentales, où différentes thématiques d'acquisition de références agronomiques sont mises en place.



En 2018, outre les thématiques classiques (comparaison variétale, fertilisation azotée, ...), un effort plus marqué était apporté à la maîtrise des adventices et particulièrement aux graminées résistantes (ray-grass, vulpin) en système labour et non labour. Outre les rares options chimiques disponibles et d'intérêt, les dispositifs montraient la situation d'impasse pour une majorité de propositions chimiques, et tout l'intérêt des leviers agronomiques non chimiques (port variétal, densité, date de semis, désherbage mécanique), évaluées seules, en combinaison entre elles et en combinaison avec des interventions chimiques. Ces acquis expérimentaux démontrent une efficacité de solutions alternatives en combinaison, à un niveau équivalent ou supérieur aux rares solutions chimiques les plus efficaces. La visite ouverte à un large public, 100-200 personnes par plateforme, a été l'occasion de présenter les réseaux DEPHY Île-de-France ainsi que leurs acquis.



MÉTHODES ALTERNATIVES EN PROTECTION DES PLANTES EN HORTICULTURE ET PAYSAGE, ASTREDHOR

Dans le cadre de la campagne d'information de l'institut technique, l'Astredhor organise chaque année une journée sur sa station d'expérimentation de Saint-Germain-en-Laye.

Celle du 26 septembre 2018, a été réalisée dans le cadre de financement régionaux et interrégionaux de communication ECOPHYTO, avec pour thème central "les méthodes alternatives en protection des plantes en horticulture et paysage". Près de 150 professionnels ont assisté à des conférences (sur la biotisation, la biodiversité fonctionnelle, l'acceptation de la flore spontanée, l'hydromulching), des démonstrations (désherbage alternatif, robots

désherbeurs) et ont parcouru les stands des fournisseurs (paillages, plantes couvre-sol, pièges, etc.).



LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le dispositif DEPHY Île-de-France comporte trois groupes grandes cultures et un groupe horticulture et pépinières.

Les actions s'articulent autour de l'accompagnement individuel (accompagnement de projet, calcul et suivi de l'indicateur de fréquence de traitement) et collectifs des agriculteurs membres (réunions, tour de plaine, formation), d'acquisition de références et de communication de la valorisation des acquis auprès d'un public élargi d'agriculteurs mais aussi de citoyens. Différentes actions d'intérêts ont été menées: deux vidéos (grandes cultures*, hor-

ticulture**), un reportage sur les alternatives au glyphosate***, une plaquette, des animations de stands lors de plateformes techniques et portes ouvertes, et différents articles dans la presse locale.

- https://www.lci.fr/societe/agriculture-comment-reduireles-pesticides-sans-diminuer-la-rentabilite-2044447. html
- ** https://youtu.be/6XHdjONCJ50***
- *** https://www.francetvinfo.fr/sante/environnementet-sante/quelles-sont-les-alternatives-auglyphosate_2687870.html





30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

L'action 30000 vise à multiplier par 10 l'adoption des acquis des fermes DEPHY en s'appuyant sur les groupes d'acteurs existants.

Pour la région Île-de-France, cela représenterait une adhésion de 300-400 exploitations à ce dispositif. À ce jour, deux projets sont en cours ; ils cumulent un potentiel d'une trentaine d'exploitations. Les thématiques qui structurent ces projets sont:

- l'implantation de la luzerne dans les rotations grandes cultures du Val d'Oise,
- la lutte contre les adventices en grandes cultures en valorisant les leviers agronomiques, le désherbage mécanique et la récupération des menues-pailles.



DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS



Sept établissements sont concernés en Île-de-France. L'exploitation du lycée de Brie Comte-Robert est largement investie dans les démarches visant à explorer les techniques de réduction d'usage des produits phytosanitaires : membre d'un réseau DEPHY, ayant souscrit une MAE réduction des phytos, membre avec l'EPL de la Bretonnière du Réseau Mixte Technologique Systèmes de cultures inno-

vantes économes en intrants. le suivi technique régulier en production intégrée a été le support d'un poster au salon Tech-n-Bio 2018.

La ferme de Grignon a lancé à l'automne 2017 une plateforme de démonstration de sept systèmes de cultures visant à explorer les façons de concilier la réduction de l'usage des phytos avec des objectifs économiques et environnementaux tels que la réduction des émissions de GES ou le stockage de carbone dans les sols.

L'exploitation de l'EPL de Saint-Germain-en-Laye est très investie dans les pratiques horticoles alternatives (production biologique intégrée, le mulching,...).

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

Le réseau de surveillance biologique, structuré autour des 5 grandes filières de la région (grandes cultures, JEVI, horticulture, maraîchage et arboriculture), répond aux objectifs d'informer sur l'état sanitaire des végétaux afin de limiter le recours aux produits phytosanitaires.

Cette action s'appuie sur l'expertise de techniciens, d'agriculteurs et de responsables d'espaces verts. Elle fédère environ 125 observateurs sur 300 sites d'observation. Les données acquises permettent chaque année d'élaborer 146 BSV diffusés chaque

semaine à 4 600 destinataires. En complément, le réseau d'observation des effets non intentionnels (21 parcelles) contribue à appréhender les effets des produits phytosanitaires sur la biodiversité.

Un guide de gestion intégrée des bioagresseurs de la betterave (BetaGIA) conçu par l'ITB et visant à améliorer la capacité d'observation et l'autonomie de décisions a été transmis à 600 acteurs de la production betteravière en privilégiant les nouveaux producteurs.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Les enveloppes régionales du plan ECOPHYTO pour 2017 et 2018 ont permis de mettre en place 10 projets de communication couvrant l'ensemble des thématiques en IEVI. Parmi ceux-ci:

- La FREDON propose une séquence de 3 demi-journées autour des thématiques suivantes: "Biocontrôle et ses actualités", "Maîtrise non chimique de la renouée du Japon", "vignes urbaines sans phytos".
- DEFI PATRIMOINE a conduit en juin 2018, dans le cadre de la journée événement du Parc Naturel Régional du Vexin Français, des actions de communication (stand, conférence, vidéo, do-

- cumentation) dédiées à ECOPHYTO et au ZERO PHYTO pour les jardins et espaces urbains.
- Par ailleurs, et pour accompagner l'interdiction de ventes et d'usage des produits phytosanitaires à destination des jardiniers amateurs, la Fredon Île-de-France et ses partenaires (AESN, DRIAAF, AQUI'Brie, ARB, PNR de Chevreuse) ont lancé en juin 2018, la charte «Jardiner en préservant sa santé et l'environnement»** accompagnée d'un jeu de 10 fiches et de la liste des jardineries signataires.
- ** http://www.mieux-jardiner.fr/





LA RÉUNION

L'agriculture occupe une place économique, sociétale et environnementale importante à La Réunion, «hotspot» de la biodiversité. La canne à sucre, culture pivot de l'île, occupe 60 % des surfaces agricoles et consomme une grande partie des herbicides.

L'agriculture réunionnaise propose également une grande variété de productions végétales, qui permet de couvrir plus des 3/4 de la consommation locale. Cependant, les producteurs doivent faire face à la fois à une forte pression parasitaire due au contexte pédoclimatique spécifique et à un manque de solutions durables pour protéger leurs cultures. De plus, cette année a été marquée par de gros dégâts dus aux fortes pluies du premier trimestre, suivies d'une période de sécheresse et à l'installation de nouveaux organismes nuisibles (ex. *Tuta absoluta*).

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan Écophyto, les acteurs agricoles sont mobilisés pour améliorer la qualité de la production, assurer une plus grande autosuffisance alimentaire à une population réunionnaise en constante augmentation et réduire l'impact des pesticides sur l'environnement. Les résultats obtenus ont permis de faire évoluer les pratiques et le recours aux produits phytosanitaires; ils font référence et encouragent tous les partenaires locaux à s'engager durablement vers la transition agro-écologique.

Aussi, les efforts sont maintenus voire renforcés sur les actions de transfert et l'offre de formation, avec des moyens humains et financiers, est à conforter, au mieux à maintenir.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale Écophyto II et ses 8 priorités n'a pas été revue depuis décembre 2016 pour permettre d'inscrire dans la durée les actions structurantes menées localement (recherche et développement de solutions durables aux usages mal ou non pourvus ; réduction du recours aux herbicides, JEVI inclus ; encouragement des dynamiques collectives et de réseaux...). Un renforcemen de ces actions est prévu pour répondre aux nouvelles orientations du plan Écophyto II+ notammen vis-à-vis de la sortie du glyphosate (1/4 des ventes régionales), du suivi des impacts sanitaires et environnementaux des produits phytopharmaceutiques ou du développement d'un biocontrôle adapté à notre contexte insulaire et tropical. la déclinaison régionale s'inscrit également comme une mesure pilier du Plan Régional Santé Environnement (Axe 1 : Qualité sanitaire de l'alimentation et de l'eau) avec comme fils conducteurs le changement des pratiques phytosanitaires et la sensibilisation des producteurs et des consommateurs.



CONCEPTION D'AUGMENTORIUM SUR L'EXPLOITATION DU LYCÉE

Ces dispositifs agro-écologiques ressemblent à de « grosses boîtes-pièges » et permettent de lutter contre des ravageurs qui causent d'importants dégâts en maraîchage et dans les vergers réunionnais : les mouches des fruits et des légumes.

Cette technique prophylactique consiste à y déposer régulièrement les fruits infestés ramassés au champ, afin de limiter la prolifération des mouches qui émergent dans l'augmentorium et y

meurent. Parallèlement, la structure est faite de sorte à favoriser la présence et la multiplication de parasitoïdes de ces mouches : de petite taille, ils peuvent y entrer et sortir librement, et retourner parasiterles mouches sur la culture. L'augmentorium est donc un moyen de lutte biologique. Ainsi, 3 exemplaires ont été conçus lors d'une journée de formation au lycée agricole de Saint-Paul et placés sur une parcelle en maraîchage bio dans le cadre du projet DEPHY Expé RESCAM.









ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURSÀ S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

À la Réunion, un sixième réseau DEPHY a été mis en place en 2018. Ce projet d'expérimentation STOP (Systèmes de production Tropicaux O Pesticide de synthèse) vise, par la mobilisation des services écosystémiques, la transition des systèmes de production végétale tropicaux actuels vers des systèmes agro-écologiques n'ayant plus recours aux produits phytosanitaires de synthèse.

Les producteurs seront au centre du projet puisqu'ils formaliseront et évalueront ces nouveaux systèmes aux côtés d'une équipe pluridisciplinaire (ingénieurs, chercheurs, enseignants). L'hybridation de différents types de savoirs (empiriques, expérimentaux, scientifique) est le moteur de ce projet. Il est porté par le CIRAD et coordonné par l'ARMEFL-HOR avec les partenaires de la recherche, du développement et de l'enseignement agricole.



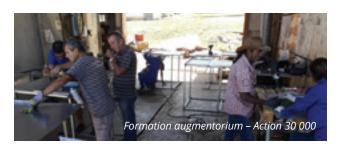


30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Dans le cadre du projet « ACoT'30 000@DOM », la chambre d'agriculture de la Réunion a initié la constitution d'un groupe d'une vingtaine de producteurs de mangues de l'ouest et du sud de l'île.

L'objectif reste d'insuffler une dynamique collective vers une transition agro-écologique à bas niveau de produits phytopharmaceutiques. la phase des diagnostics individuels sera suivie de journées thématiques (auxiliaires, prophylaxie, bio-agresseurs...) et de transfert des ressources produites localement, notamment dans le cadre du réseau DEPHY Mangue. Ainsi, une journée de fabrication d'aug-

mentorium, sous un format «Ateliers Paysans», a été proposée à une dizaine de producteurs. Des fiches techniques (plans, matériels nécessaires, photos) sont disponibles pour les producteurs, les particuliers ou pour des formations.





Fiches techniques augmentorium

AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

La DAAF de la Réunion a ouvert un appel à projets « Groupement Opérationnel Programme Européen pour l'Innovation : GO-PEI » pour que les 6 GIEE officiellement reconnus à la Réunion, puissent ainsi disposer de moyens afin de mettre en place ces groupements et d'assurer une animation de leurs projets de transition agro-écologique. Pour cinq d'entre eux, l'animation est désormais effective. le bilan des actions menées sera disponible et présenté prochainement.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

La filière Agriculture Biologique à l'île de la Réunion est actuellement en pleins essor et structuration.

Cependant, les données techniques disponibles ne sont pas toujours adaptées au milieu tropical. Ainsi, pour que l'AB puisse se développer à la Réunion à la hauteur de son potentiel, une réflexion sur les techniques de production et sur un programme de formations approprié est menée en collaboration avec tous les acteurs de la filière. Dans cette logique, l'exploitation agricole de l'EPL de Saint-Paul, dont 1/5^e de surface est en bio, conduit actuellement un programme de redéfinition des itinéraires techniques sur ses deux cultures phares : la mangue et le pitaya. Ces expérimentations de dispositifs agro-écologiques et de systèmes sans pesticides chimiques serviront à la production de références



technico-économiques et constitueront un support pour le transfert à destination des professionnels et pour l'enseignement dans les diverses structures de formation agricole du territoire.



SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

Les intempéries du premier trimestre 2018 ont perturbé l'édition mensuelle des BSV des principales productions végétales de l'île (canne à sucre, cultures maraîchères, fruitières et ornementales).

Ainsi, les téléchargements sur le site bsv-reunion ont diminué de 9 % entre le 1er octobre 2017 et le 30 septembre 2018 par rapport à l'année précédente pour la même période. Ces 32 558 téléchargements concernent les BSV mais aussi les documents du CRES et les fiches phytosanitaires, notamment

celles sur les nouveaux ravageurs récemment introduits sur notre île (Bactrocera dorsalis, Tuta absoluta, Freckle, Erionota torus, Sipha flava...). Ces fiches phytosanitaires renseignent sur la biologie des organismes nuisibles et les dégâts associés, sur les insectes auxiliaires ainsi que sur les méthodes de lutte alternatives. Les actions de promotion du BSV et de sensibilisation se sont intensifiées auprès des professionnels et de l'enseignement agricole lors de journées techniques ou de formations.

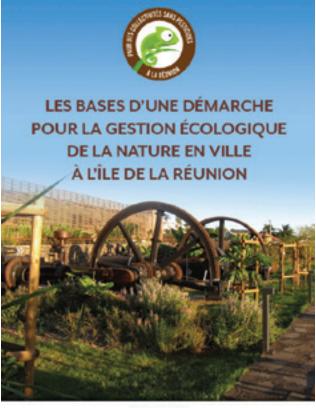
RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Les actions Écophyto en JEVI animées par l'EPLEFPA de Saint-Paul se poursuivent avec les partenaires locaux. Les 3 communes pilotes ont été auditées et ont obtenu le label de niveau 1 de la Charte avec la remise d'un kit de communication. Elles ont depuis finalisé un plan d'entretien sur leurs espaces publics (Niveau 2). Cinq communes volontaires se sont engagées depuis dans la Charte, 2 autres le feront prochainement. Dans cette dynamique, se prépare la sortie d'un nouveau guide, en partenariat, sur « Les

bases d'une démarche pour la gestion écologique de la nature en ville à l'île de la Réunion ». Au niveau des jardins, une série de 5 affiches « Le jardin au naturel à la Réunion » a été réalisée et sera déclinée en dépliant et en livret-guide (20 pages) pour une édition à 10 000 exemplaires. la mise en œuvre d'un site internet dédié et un séminaire Écophyto JEVI sont programmés début 2019. Ces nouveaux outils serviront aux actions de sensibilisation, de communication et de formation.











MARTINIQUE

La Martinique, île tropicale des Petites Antilles, bénéficie d'un climat chaud et humide toute l'année.

Les herbicides sont les produits phytopharmaceutiques les plus utilisés en Martinique et figurent parmi les principaux contaminants des eaux. Le cycle des bioagresseurs n'ayant pas de rupture, la pression phytosanitaire y est constante. Pourtant, peu de produits sont homologués sur cultures tropicales (seuls 30% des usages sont couverts). la recherche d'alternatives est nécessaire et une belle dynamique s'est déjà mise en place au niveau du territoire. Les actions structurantes initiées lors du premier plan Écophyto se poursuivent.

Les deux filières historiques, banane et canne à sucre, occupant à elles deux la moitié de la SAU, se tournent vers l'expérimentation de nouvelles tech-

niques tel que le biocontrôle, les couverts végétaux ou le désherbage mécanique. Les autres filières dites de diversification, représentant près de 70% des exploitants de l'île, s'intéressent de plus en plus à l'héritage culturel et agronomique du jardin créole.

Les synergies de groupes se développent autour des problématiques essentielles de la Martinique que sont: les alternatives à la lutte chimique contre les adventices et les bioagresseurs, la production de matériel végétal sain en pépinière, les agroéquipements adaptés aux conditions tropicales, la mise en place de filière d'exception (banane, rhum et cacao) et la mise en place d'une filière pérenne de traitement des déchets d'intrants agricoles.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale définit les axes prioritaires à mettre en œuvre en Martinique, au regard des spécificités locales, et pour répondre aux objectifs du plan national. Ces axes prioritaires concernent en premier lieu la recherche d'alternatives au désherbage chimique avec l'appui des centres techniques tropicaux et de recherche, la définition de référentiels de protection intégrée et la recherche d'agroéquipements adaptés aux conditions locales.

Elle a été validée par le Comité Régional d'Orientation et de Suivi (CROS) en juin 2016 et actualisée à l'occasion de la réunion de la nouvelle instance de gouvernance locale, le COSDA (Comité d'orientation stratégique et de développement agricole) en juin 2017. La version actualisée intègre le nouveau schéma de gouvernance et la mise en place de la Section « Agro-écologique et Écophyto » (SAE) qui constitue le cadre structurant de la gouvernance du plan en région.



MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE PÉRENNE DE TRAITEMENT **DES INTRANTS AGRICOLES EN FIN DE VIE**

À la Martinique, l'APROMAR (association des professionnels de l'approvisionnement d'intrants en Martinique) et la Chambre d'agriculture organisent régulièrement des collectes ponctuelles des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP), des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisés (PPNU) et des Emballages Vides de Produits Fertilisants (EVPF).

La dernière en date a été conduite en novembre 2017. Cette campagne, financée par le plan Écophyto sur un volet spécifique aux DOMs, est la 5^e collecte ponctuelle réalisée en Martinique depuis 2008. La pérennisation de cette action apparaît cependant comme prioritaire et est intégrée dans notre feuille de route régionale Écophyto. Suite à une étude de préfiguration réalisée en 2016, la mise en place d'une filière pérenne de gestion des déchets devrait voir le jour dans les mois à venir! Qu'est-ce que cela changera? La possibilité pour les agriculteurs de déposer leurs emballages vides toute l'année sur les points de ventes de produits phytopharmaceutiques.

SÉCURISER LES UTILISATIONS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ADAPTÉ AUX DOMS

Le challenge EPIDOM a pour objet de développer un vêtement de protection adapté aux spécificités des DOMs : climat et cultures tropicales.

Cet équipement, destiné aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques, devra allier confort et efficacité (répondant à la norme : EN/ISO 27-065). Les ministères chargés de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ont confié au pôle de compétitivité QUALI-TROPIC, l'organisation de ce challenge dans les outre-mer. Ce challenge sera mené dans une dynamique partenariale entre les territoires d'outre-mer concernés (Antilles et Réunion), et en appui avec des instituts techniques locaux partenaires (IT2 aux Antilles - Armeflhor à la Réunion).



ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau DEPHY Ferme

La Chambre d'Agriculture de Martinique anime 4 groupes de fermes DEPHY:le groupe Ananas (13 fermes), le groupe Banane (10 fermes), le groupe Canne à sucre (11 fermes dont 1 en agriculture biologique) et le groupe Maraîchage (11 fermes, dont 1 en agriculture biologique). le réseau regroupe ainsi 45 fermes, dont 2 en agriculture biologique, correspondant à une superficie de 1 071,3 ha.

Le réseau DEPHY Expe

Le projet BANABIO, porté par le CIRAD, a pour objectif de développer la culture biologique de banane en zone tropicale humide. Les principaux freins techniques à lever seront la gestion de l'enherbement, la gestion de la fertilisation azotée, la gestion des bioagresseurs (en particulier de la cercosporiose noire) et la gestion des traitements post-récolte.





Observation pédologique Rotobeche

30 000 AGRICULTEURS **ENGAGES DANS** LA TRANSITION AGRO-**ECOLOGIQUE**

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) centralise et coordonne le dispositif «30 000 » dans les régions ultra-marines. Un projet, commun aux quatre DOMs, se consacre à la gestion de l'enherbement dans les filières banane, canne à sucre et diversification (ananas compris). Un engagement de 20 producteurs d'ici 2020 est fixé pour la Martinique.



PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES



Cérémonie de labellisation à la charte d'entretien des espaces publiques (novembre 2017) - DAAF Martinique

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Dans le but de sensibiliser la nouvelle génération à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, une intervention a été réalisée par le service de l'Alimentation de la DAAF et la Chambre d'Agriculture au LEGTA de Croix Rivail de Ducos en avril 2018.

Deux classes de BTS Agricole ainsi qu'une classe de Baccalauréat Scientifique ont été conviées à une présentation du plan Écophyto et des différents outils (BSV, Certiphyto, fermes DEPHY) mis à disposition des agriculteurs. L'exploitation agricole du LEGTA de Croix-Rivail est par ailleurs engagée dans le réseau de ferme DEPHY Canne. Le LEGTA devrait conventionner avec la Chambre d'agriculture et la DAAF dans le cadre du réseau épidémiologique et ainsi participer à la fourniture d'observations au BSV.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

Le réseau d'épidémiosurveillance de la Martinique assure le suivi de trois filières :

- La filière « banane export », avec 75 parcelles suivies dans le cadre de la surveillance de la banane export (banane dessert). Ce suivi est réalisé par la SICA CERCOBAN qui coordonne la lutte contre les cercosporioses jaune et noire sur le territoire;
- La filière « canne à sucre » suivie sur 5 parcelles par le Centre Technique de la Canne à Sucre;
- La filière « diversification » intégrant les cultures maraîchères, fruitières et vivrières, suivie sur 43 parcelles, par la FREDON.

Seules ces deux dernières filières sont représentées dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV). La filière « banane export » assurant la diffusion de ses observations via l'organisation de producteurs « Banamart », mais participant à la fourniture de données d'observation dans Epiphyt via VGObs.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

La DEAL, en partenariat avec la FREDON et l'Office de l'Eau Martinique, est en charge de la transition vers le « Zéro phyto » dans les zones non agricoles depuis 2011. Dans cette optique, la FREDON a mis en place une charte d'entretien des espaces publics (CEEP).

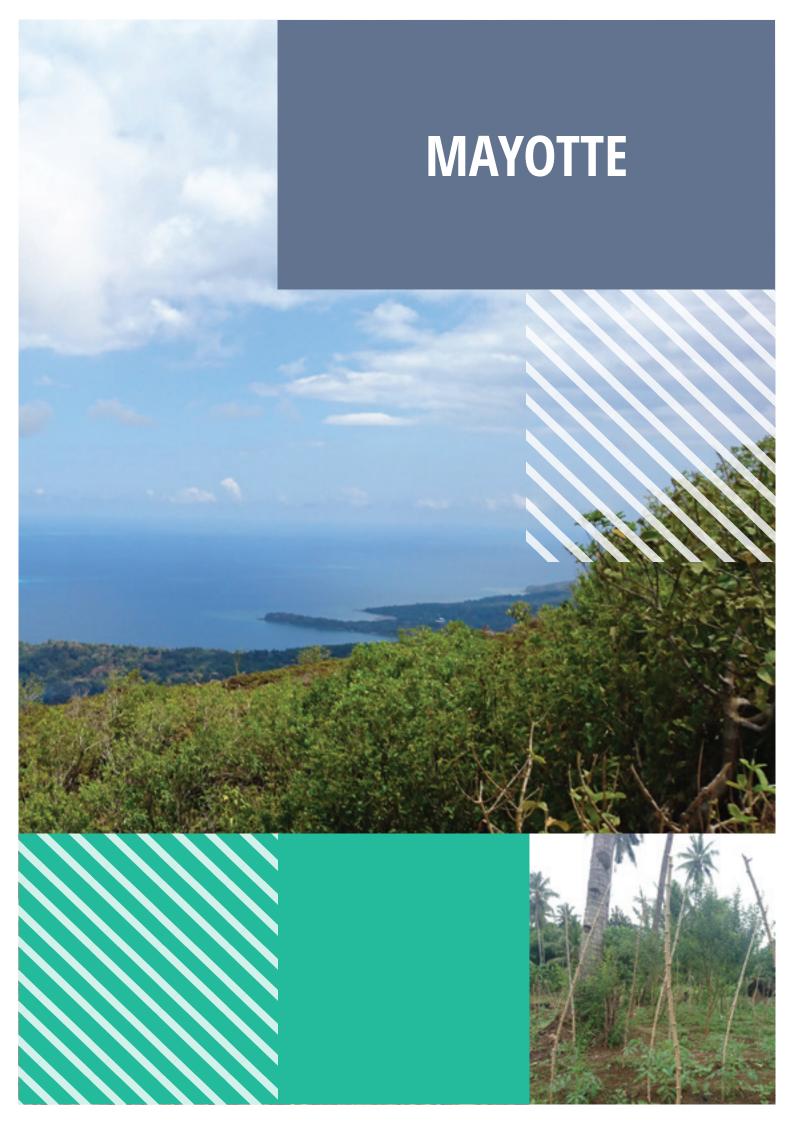
Actuellement, 7 communes sur les 34 que compte l'île sont labellisées «Sans utilisation de pesticide» ainsi que 2 communautés d'agglomération. Concernant les jardiniers amateurs, ils bénéficient de guides de conseil et de bonnes pratiques. Plus de 1 600 brochures «Trucs et Astuces» et «Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs» ont été distribuées

en Martinique lors de différentes rencontres grand public et en jardineries.



Pour développer la sensibilisation du plus grand nombre, les média audiovisuels sont utilisés via des spots TV comme « Protéjé Jaden'w » ou dans des émissions radio. Ces actions de communication permettent de porter au grand public les solutions alternatives aux produits phytosanitaires.

Atelier : Jardiner sans pesticide





MAYOTTE

Présentation des caractéristiques agronomiques, climatiques, socio-économiques ou organisationnelles de la région et des enjeux qui en découlent pour le plan Écophyto

Mayotte, située dans l'archipel des Comores, est formée de deux îles principales couvrant une superficie de 376 km². Avec 8 618 hectares de terres cultivées par 15 730 exploitations agricoles, dont la moitié auto-consomme la totalité de leur production, l'agriculture joue ici un rôle prépondérant.

Les cultures vivrières et fruitières sont très majoritaires. L'agriculture est pratiquée de façon traditionnelle, sous forme de «jardin mahorais», avec plusieurs cultures associées au sein d'une même parcelle sous un couvert d'arbres fruitiers. Le tout est cultivé sur de très petites surfaces (0,53 ha en moyenne par exploitation).

Ce modèle d'agriculture traditionnelle permet d'avoir une production locale durable qui contribue fortement à la faible utilisation des produits phytosanitaires. À Mayotte, ce sont principalement les cultures légumières qui sont traitées. Cependant, les pesticides restent trop souvent mal utilisés par manque de formation et par un matériel non adapté, avec un dosage souvent supérieur à la quantité autorisée.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale, en s'appuyant sur les spécificités de l'agriculture mahoraise, a défini 4 objectifs prioritaires :

- lutter contre l'utilisation de produits phytosanitaires interdits ;
- améliorer les connaissances techniques et réglementaires des professionnels ;
- initier les agriculteurs à de nouvelles pratiques culturales économes en produits phytosanitaires;
- structurer une filière végétale attractive pour le consommateur.



SENSIBILISATION SUR LA PROTECTION DURABLE DE LA TOMATE



La session de sensibilisation sur la protection durable de la tomate avait pour objectif de favoriser le partage d'expériences et d'échanges techniques entre les différents acteurs du monde agricole afin de co-concevoir des méthodes de luttes économes en produits phytosanitaires sur tomate.

Après avoir identifié les principaux bioagresseurs de la tomate, les agriculteurs ont fait le point sur les différents leviers techniques qu'ils utilisent pour lutter contre ces bioagresseurs. Cette session a aussi été l'occasion de rappeler les conditions et modalités d'utilisation des pesticides.

La réalisation de cette journée avec un traducteur a permis de valider une méthodologie d'animation adaptée aux agriculteurs mahorais pour promouvoir des itinéraires culturaux économes en pesticides.

INVENTAIRE DES AUXILIAIRES DES CULTURES MARAÎCHÈRES

Afin de combler le manque de connaissances sur les espèces auxiliaires des cultures maraîchères présentes à Mayotte, une mission d'observation a été menée en début de saison sèche.

Cette mission a permis la collecte d'un grand nombre d'insectes, que ce soit des auxiliaires (coccinelles, punaises, chrysopes, syrphes, staphylins, champignons entomopathogènes...) ou des bioagresseurs. Cet inventaire a d'ores et déjà permis de découvrir un nouveau ravageur sur l'île: le tigre du manioc *Vatiga illudens*. Les prélèvements sont en cours d'identification. Cet inventaire permettra aux agriculteurs de mieux connaître, préserver et augmenter les populations d'auxiliaires présents sur leurs parcelles. Afin de compléter cet inventaire, une autre mission est prévue durant la saison des pluies début 2019.





ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau DEPHY Ferme, porté par le Lycée Professionnel Agricole de Coconi, est constitué de 11 exploitations maraîchères.

L'animation collective du groupe s'est axée sur la reconnaissance des auxiliaires, en s'appuyant sur la venue d'un entomologiste, Philippe RY-CKEWAERT, pour prospecter et échanger au sein des exploitations du réseau. Un poster grand format a ensuite été réalisé pour communiquer

sur ces insectes utiles auprès des professionnels et apprenants.

Une journée technique s'est déroulée au sein du réseau pour co-concevoir avec les maraîchers des itinéraires de protection durable de la tomate, culture phare et soumise à l'usage de traitements pesticides.



Jardin mahorais

30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

L'action 30 000 vient d'être mise en route à Mayotte en juin 2018 grâce au projet ACoT'30 000@ DOM.

L'objectif, dans un premier temps, sera de transférer les innovations agronomiques du réseau DEPHY Ferme et du RITA auprès de vingt agriculteurs répartis sur les quatre zones de productions de l'île.

AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

L'ensemble des actions menées par le GIEE COOPAC ont le même but : fédérer les agriculteurs afin de faire avancer les exploitations avec des méthodes de productions agro-écologiques, dans l'objectif de réduire et d'améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires.

La COOPAC a actuellement 17 coopérateurs avec des profils différents (production traditionnelle, en hors-sol, de plein champ...). Les modes de production sont différents mais le but fondamental est le même: prendre soin de la terre et de l'environnement, se soucier de la santé des consommateurs, tout en ayant un système de production rentable afin de vivre de l'agriculture.

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Le lycée agricole de Mayotte a organisé cette année la première édition de la journée RITA Écophyto Junior.

Cette journée a pour objectif de présenter, auprès des élèves de l'école, les travaux réalisés dans le cadre du RITA et d'Ecophyto à travers l'animation de 21 ateliers interactifs. De l'initiation à l'apiculture à l'hybridation du cocotier en passant par la production de plants sains d'agrumes jusqu'à la découverte de l'augmentorium, cette journée a été l'occasion pour les élèves de rencontrer et d'échanger avec les chargé.e.s de mission sur le territoire et d'appréhender des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL -

Le réseau d'épidémiosurveillance est réparti sur trois exploitations et couvre trois filières agricoles d'importance économique sur l'île: les cultures légumières (tomates, concombres), les cultures vivrières (manioc, bananes) et les cultures fruitières (agrumes, ananas).

Les BSV sont à parution trimestrielle et ont surtout pour objectif d'informer les agriculteurs des différents bioagresseurs identifiés sur Mayotte et de leur proposer des moyens de prévention. La traduction des BSV dans les langues locales (shimaoré et kibushi) est envisagée afin d'étendre leur portée à tous les agriculteurs du territoire.





NORMANDIE

La région normande se distingue par la forte proportion de son territoire dédiée à l'agriculture : 70 % des terres ont une vocation agricole, dont 55 % de terres arables et 44 % de prairies.

Les productions réalisées y sont riches et variées, avec une orientation polycultures-élevage dans les départements de la Manche, de l'Orne et dans les zones de bocages Calvadosiennes et une orientation grandes cultures et cultures industrielles dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et dans la plaine de Caen. Ces grands domaines de productions sont accompagnés par des zones maraîchères le long des côtes de la Manche et dans la Vallée de Seine, et de nombreux vergers où sont

produites les pommes qui serviront à la production du cidre et du calvados normand. Cette forte présence agricole, et le climat pluvieux qui caractérise la région font de cette dernière une région à forts enjeux environnementaux.

La grande diversité de paysages, bocages, forêts, zones agricoles, réseaux d'eaux souterraines et surfaces très développées induisent un besoin de protection et de préservation des milieux important. C'est dans ce cadre que les acteurs du monde rural et urbain s'unissent via le plan Écophyto pour préserver l'environnement et la santé, tout en conservant la productivité et la qualité des productions normandes.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale Écophyto s'articule autour de 5 axes qui déclinent les actions prioritaires :

- Rénover la gouvernance régionale pour impliquer une plus grande diversité d'acteurs ;
- Communiquer et encourager les actions collectives, en particulier celles auprès des professionnels agricoles et favorisant la transversalité entre acteurs du territoire (collectifs d'agriculteurs, acteurs économiques, ...);
- Réduire les risques et impacts sur la santé humaine et l'environnement, avec en priorité la réduction de l'utilisation des herbicides et leur suivi spécifique dans la qualité des eaux ;
- Faire évoluer les pratiques et les systèmes agricoles, notamment en confortant et en améliorant les outils existants (BSV, DEPHY, etc.), en intégrant Écophyto dans le conseil et en accompagnant les agriculteurs dans une démarche de progrès (diagnostics, formations, ...);
- Accompagner les collectivités et les particuliers vers le « zéro phyto ». Cette dernière sera mise à jour prochainement pour répondre aux enjeux définis par le plan Écophyto 2+.



RENCONTRE COLZA « SEMIS SOIGNÉ, RISQUES LIMITÉS »

Organisée fin 2017 par Terres Inovia avec l'appui de Sevépi, CapSeine, les chambres d'agriculture de Normandie et d'Ile-de-France, cette rencontre avait pour but de sensibiliser les producteurs et conseillers agricoles sur les enjeux liés à la qualité d'implantation du colza.



Pour limiter l'impact des bioagresseurs et des adventices durant l'automne et réduire l'usage des phytosanitaires, il est nécessaire de créer en amont les meilleures conditions agronomiques possibles pour que, d'une part, la culture germe et lève vigoureusement et que, d'autre part, elle gagne en croissance de façon régulière et suffisante jusqu'à l'entrée d'hiver.

Cette plateforme agronomique a attiré 125 agriculteurs et techniciens dans l'Eure.

Les visiteurs ont ainsi été guidés sur un circuit de 36 parcelles et ont pu échanger avec les intervenants sur les facteurs de réussite de l'implantation du colza et les leviers de réduction et gestion des risques vis-à-vis des ravageurs.

LA GESTION DU RANG DES VERGERS CIDRICOLES SANS HERBICIDES

Les besoins d'entretien du rang sont très différents selon l'âge du verger. le jeune verger n'étant pas productif, il est possible d'entretenir mécaniquement le rang afin de pas utiliser d'herbicides.



À l'âge adulte, et compte tenu de la présence de fruits au sol, la solution de l'enherbement total prédomine. L'entretien du rang passe alors par des systèmes de tonte-satellites ou des appareils à fils.

C'est dans ce contexte de recherche de solutions alternatives qu'une démonstration de matériel d'entretien des rangs de pommiers a été organisée en mars 2018 dans l'Eure. Cette action organisée par le Service Vergers et Productions Cidricoles de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, a rassemblé plus de 120 arboriculteurs autour de plusieurs matériels ayant l'avantage de se substituer totalement à l'utilisation d'herbicides comme les matériels à fils, les matériels de travail du sol et les matériels de tonte.

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau fermes DEPHY normand est actuellement composé de 13 groupes rassemblant environ 150 agriculteurs répartis sur tout le territoire.



Ces groupes représentent trois types de productions : polycultures-élevage (8 groupes), grandes cultures (4 groupes) et cultures légumières de plein champ (1 groupe). L'expérimentation réalisée au sein de ces collectifs produit des résultats encourageants sur des techniques alternatives utilisables en Normandie pour la réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques.

Le réseau DEPHY est également présent en Normandie sous la forme de sites expérimentaux DEPHY EXPE. Deux sites, situés dans la Manche et dans l'Eure, expérimentent des solutions en polycultures-élevage, le troisième des solutions alternatives concernant la production de carottes en plein champ (situé dans la Manche).

30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Lancée en 2016 en Normandie, la création de collectifs d'agriculteurs dits « Groupes 30000 » a entraîné la formation de 13 groupes rassemblant environ 130 exploitants.

Ces groupes sont représentatifs de l'agriculture normande avec 9 groupes en polycultures-élevage, 2 en arboriculture, 1 en horticulture et 1 en cultures légumières de plein champ. L'année 2018 a été

marquée par un ralentissement des candidatures et de l'engagement du monde agricole et n'a pas donné lieu à la mise en place de nouveau groupe. L'année 2019 aura pour objectif de donner une nouvelle impulsion à la dynamique des groupes 30 000, afin de favoriser et d'amplifier la mise en place de l'agro-écologie et des techniques économes en produits phytopharmaceutiques en Normandie.

AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

Les 29 GIEE normands regroupent près de 500 exploitants.

Leurs actions portent principalement sur l'amélioration de l'autonomie alimentaire des troupeaux, la réduction des intrants, la lutte contre l'érosion et le développement de la méthanisation. Certains groupes abordent des thèmes plus originaux, tels que la valorisation de la biodiversité, l'agroforesterie ou le développement de l'agriculture sous couvert vivant.

DES EXPLOITATIONS DE LYCEES AGRICOLES ENGAGEES DANS LA REDUCTION DES PHYTOS

L'enseignement agricole normand compte 10 exploitations. Dans le cadre du plan « Enseigner à produire autrement », la « ferme régionale » poursuit un objectif de transition en faveur de systèmes productifs, autonomes et économes, à bas niveaux d'intrants et de carbone.



Toutes les exploitations sont engagées dans des démarches d'optimisation ou de changement de pratiques voire de reconception de système. 100 % des exploitations sont engagées dans le réseau DEPHY et 50 % appartiennent à un ou plusieurs GIEE. Les IFT ont été réduits, d'un peu moins de 50 % par rapport à l'IFT de référence régional.

À Chambray, le lycée agricole est engagé dans la conception de systèmes de culture innovants, économes et performants. le lycée horticole d'Evreux est quant à lui engagé dans une démarche 30 000 afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Le BSV normand a été mis en place pour correspondre au mieux aux particularités normandes.

Ainsi, 10 filières sont suivies pour publier 11 BSV différents. la filière Légumes, qui comporte deux bassins de production aux caractéristiques différentes est représentée par deux BSV, un BSV « Manche » destiné aux côtes du département homonyme, et un BSV « Normandie » destiné aux autres dépar-

tements (Calvados, Eure et Seine-Maritime). Annuellement, plus de 260 BSV sont publiés toutes filières confondues. Ces publications sont possibles grâce à l'implication de plus de 70 structures partenaires, regroupant plus de 300 observateurs. En Normandie, plus de 800 parcelles observées régulièrement permettent ainsi de disposer d'un maillage riche et précis, et de définir au mieux l'état sanitaire des productions normandes.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

L'accompagnement des collectivités se poursuit en région Normandie. Quatre projets ont été soutenus cette année via l'appel à projets régional communication.

Plusieurs journées techniques à destination des élus et des techniciens ont permis d'aborder les solutions alternatives au désherbage chimique dans les espaces publics et notamment la problématique d'entretien des cimetières. la labellisation au titre de la charte d'entretien des espaces verts, pilotée par les FREDON continue sa progression. En 2018, la Normandie compte 566 signataires, dont des communes, EPCI et syndicat mixte de production d'eau potable.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Labbé, le Conseil Départemental de la Seine-Maritime, avec le soutien des crédits régionaux de communication Écophyto, a mis à disposition des jardiniers amateurs, huit fiches techniques pédagogiques sur les bonnes pratiques du jardinage au naturel.





NOUVELLE AQUITAINE

La région Nouvelle-Aquitaine, première région agricole européenne, se caractérise par une grande diversité des agricultures tant du point de vue des productions que des systèmes d'exploitation, avec des productions souvent spécialisées à l'échelle de bassins bien identifiés.

La région Nouvelle-Aquitaine en chiffres :

- 70 000 exploitations agricoles pour 4,2 millions d'hectares de SAU et 2,8 millions d'hectares de forêt;
- 25 % des exploitations représentant 45 % de la SAU régionale et ont une orientation grandes cultures : maïs grain, blé tendre, tournesol, orge et colza;
- 16 % des exploitations ont une orientation viticulture (vignoble girondin et vignoble charentais);
- une filière arboriculture bien représentée (pommes, prunes, fruits à coque et kiwi);

• une filière maraîchage bien présente (carottes, melons, haricots verts et petits fruits rouges).

Le climat océanique dominant dans la région, caractérisé par une pluviométrie assez importante avec peu de jours de gel, peut faciliter le développement des ravageurs, des adventices ou des maladies fongiques et en conséquence avoir un impact sur le niveau d'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Les enjeux principaux liés à l'utilisation de ces produits sont des enjeux économiques, des enjeux de santé et environnementaux (qualité de l'eau, de l'air et biodiversité) du fait de l'imbrication des zones d'habitation dans les zones agricoles, en particulier dans les zones viticoles de Gironde et arboricoles de Corrèze.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Les priorités affichées dans la feuille de route Écophyto de la Nouvelle-Aquitaine concernent trois filières bien présentes dans notre région : la viticulture et l'arboriculture qui présentent les Indices de Fréquence de Traitements (IFT) les plus importants sur notre territoire et qui sont à l'origine de la majorité des plaintes émises par les riverains, et la filière des grandes cultures qui bien que présentant des IFT plus faibles, couvre près de 45 % de la SAU de la région et utilise de ce fait des quantités importantes de produits phytopharmaceutiques.

La feuille de route identifie les deux leviers les plus importants à activer pour atteindre les objectifs de réduction des usages du plan Écophyto II, à savoir :

- l'utilisation d'agroéquipements de dernière génération et d'Outils d'Aide à la Décision (OAD) ;
- la diffusion et la généralisation des pratiques économes en intrants à partir des enseignements tirés des réseaux DEPHY ou actions des « groupes 30 000 ».



JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE ENTRE ANIMATEURS

Afin de faciliter la mise en réseau des animateurs de collectifs engagés en agro-écologie sur la Nouvelle-Aquitaine, des journées d'échanges leur sont proposées par filière : viticulture le 13 mars 2018, grandes cultures / polyculture-élevage le 5 avril 2018, et arboriculture / maraîchage / horticulture-pépinières le 14 février 2019. Axées sur la méthodologie, la prise de contacts et l'échange autour d'expériences réussies, ces journées ont permis d'initier une dynamique régionale en vue de favoriser une capitalisation active et partagée des travaux menés par ces collectifs, mais aussi de faciliter le démarrage des travaux des groupes 30 000 et GIEE récemment reconnus, et Groupe Opérationnel du Partenariat Européen pour l'Innovation à venir.



DES AUXILIAIRES À NOTRE SERVICE



Levier universel pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques, la biodiversité a été mise sur le devant de la scène lors de 3 évènements régionaux organisés au cours de l'hiver 2017-2018:

- diagnostics, méthodes et aménagements innovants favorisant la prédation naturelle des campagnols sur les exploitations agricoles: après-midis techniques proposées dans le cadre du projet Écophyto II Campagnols Nouvelle-Aquitaine, les 8 et 9 novembre 2017, en Corrèze;
- diversité et rôle de la faune auxiliaire en vergers, notamment les prédateurs des pucerons sur pommiers, et pratiques et aménagements favorables à leur préservation et installation durable: conférence alliant présentations, tables rondes et ateliers, organisée par 4 ingénieurs réseaux DEPHY de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie, les 9 et 10 janvier 2018, en Corrèze;
- comment concilier agriculture et biodiversité: liens, synergies, partenariats: colloque de valorisation des enseignements des programmes AGRIFAUNE, IAE et DEPHY, organisé le 7 février 2018, dans les Deux-Sèvres, réunissant plus de 250 personnes.

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

La région Nouvelle-Aquitaine compte 45 réseaux DEPHY FERME impliquant 505 exploitations agricoles qui se sont engagées à limiter leurs usages de produits phytopharmaceutiques, à capitaliser et à mutualiser les connaissances et ressources sur des techniques et systèmes agricoles à la fois économes en produits phytosanitaires et performants.

Les réseaux se répartissent de la façon suivante :

- 19 réseaux grandes cultures ou polyculture élevage,
- 13 réseaux viticulture,
- · 6 réseaux maraîchage,
- 5 réseaux arboriculture,
- 2 réseaux horticulture pépinière.

45 ingénieurs réseaux accompagnent ces groupes dans leurs travaux, appuyés dans chaque filière par 11 ingénieurs territoriaux.

Concernant le réseau DEPHY EXPE, des sites d'expérimentation issus de 6 réseaux EXPE, sont présents en Nouvelle-Aquitaine, suite à l'appel à projets national lancé en 2017.



30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Dans le cadre de l'action 4 du plan Écophyto II, le comité des financeurs Écophyto Nouvelle-Aquitaine a reconnu 53 « groupes 30 000 » en 2017 et 32 en 2018. Au total, ce sont donc 85 groupes comportant 1 015 agriculteurs, qui sont lancés en région et vont travailler sur l'optimisation et la généralisation des techniques agro-écologiques, économes et performantes, qui ont déjà fait leurs preuves au sein des réseaux DEPHY.

Ces groupes, accompagnés par 25 structures porteuses et 81 animateurs, se répartissent de la façon suivante :

- · 43 dossiers grandes cultures/polycultures élevage,
- · 35 dossiers viticulture,
- · 5 dossiers horticulture, pépinières et maraîchage,
- 2 dossiers arboriculture.

AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

On dénombre actuellement en Nouvelle-Aquitaine, 95 GIEE. Leurs thématiques de travail sont diverses : autonomie alimentaire et protéique en système d'élevage, conservation des sols, réduction des intrants, méthanisation, productions de semences locales, nouvelles filières, agroforesterie. L'en-

semble des acteurs régionaux travaillent à la mise en œuvre d'une capitalisation efficace et partagée, via un groupe de travail régional, issu de la commission agro-écologie, et dédié à cette action.



DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Les 33 exploitations des lycées agricoles sont très investies dans la mise en oeuvre régionale du plan Écophyto sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

Elles sont toutes engagées dans des réseaux Dephy, des groupes 30 000 ou des GIEE.

En viticulture, elles expertisent tous les leviers contribuant à la réduction des produits phytosanitaires : variétés résistantes, pulvérisation confinée, nouveaux outils d'aide à la décision, produits de biocontrôle et biodynamie, outils de travail du sol entre et sous le rang et arrêt du glyphosate.

Elles travaillent en arboriculture, sur la conduite de vergers en lutte biologique et en grandes cultures, sur les alternatives au désherbage et le respect des pollinisateurs.

Elles contribuent toutes à l'acquisition de références techniques et économiques portant sur la réduction des intrants.

Enfin, elles sont à l'initiative de nombreuses journées de démonstration avec les producteurs des territoires, de collogues et de conférences.

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL (BSV)

La surveillance biologique du territoire en Nouvelle-Aquitaine en 2017, c'est :

- 27 éditions du BSV couvrant 13 filières, 558 bulletins publiés;
- 2 animateurs inter-filières et 69 animateurs filières pour 13 ETP-T;
- · 25 structures partenaires;
- 390 observateurs, 11 087 observations et 1 431 parcelles suivies;
- près de 35 000 abonnements aux BSV

pour 13 200 abonnés;

• 2 guides édités en 2017 (vigne et maïs).

On peut souligner la cohérence à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, du dispositif mis en place, la pertinence des éditions BSV respectant la représentativité des filières et des territoires, sur un support harmonisé, l'objectif étant de permettre aux agriculteurs d'adapter au plus juste la protection de leurs cultures grâce à une analyse des risques phytosanitaires, et ainsi contribuer à la réduction des usages de produits phytopharmaceutiques conformément aux objectifs du plan ECOPHYTO II.





OCCITANIE

La région Occitanie est la deuxième région agricole française avec 12 % de la SAU métropolitaine (43 % de la surface régionale) et 16 % des exploitations métropolitaines.

La région est caractérisée par deux massifs montagneux qui l'encadrent au nord et au sud, une zone de plaine au centre et une zone littorale à l'est. Cette variété de paysages et de climats a permis le développement d'agricultures très diversifiées. Ainsi, l'élevage est plutôt concentré dans les zones montagneuses et les causses, la production de grandes cultures dans les plaines et les coteaux du centre-ouest, la viticulture sur le littoral et 4 bassins de plaine, ainsi que quelques zones adaptées au développement de cultures pérennes et spécialisées. la région est notamment la 1º région viticole, la 2º région productrice de fruits, la 2º région productrice de semences, la 4º région productrice de légumes et la 5º région productrice de céréales et oléagineux.

La consommation d'intrants phytosanitaires varie fortement selon les productions: peu de produits en grandes cultures mais déployés sur de grandes surfaces (36 % de la SAU), tandis que les interventions en cultures pérennes portent sur des surfaces moindres (9,6 % de la SAU) mais restent très fréquentes. la région compte également un grand nombre de cultures sous contrat, notamment la production de semences, qui implique le respect d'un cahier des charges notamment en terme de qualité sanitaire, indispensable à leur certification pour la commercialisation.

L'année 2018 est marquée par des gelées, des pluies printanières excessives conduisant à des baisses de productions en arboriculture, des niveaux moyens pour les autres filières (grandes cultures, viticulture) et une forte pression sanitaire sur l'ensemble des productions augurant mal pour Écophyto.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route Écophyto 2, conçue sur le principe de l'amélioration continue selon une approche partenariale, a été validée le 14 février 2018 lors d'une COREAMR dédiée. Elle vise à définir les orientations stratégiques régionales, fédérer les acteurs et organiser les moyens d'action pour la réussite du plan en région.

Les priorités d'action s'articulent autour de la déclinaison du cadre national (DEPHY, SBT, CEPP...), et d'orientations régionales : accompagner des démarches collectives de territoires ou de filières pour réduire les phytosanitaires, les risques et impacts de ces produits, appuyer la chaîne de l'innovation ou encore développer une connaissance partagée et un dialogue constructif.

Mieux comprendre les situations d'exposition, notamment des riverains, et accompagner la diffusion des alternatives au glyphosate font partie intégrante des orientations au caractère systémique retenues pour le plan régional.



JOURNÉE D'INFORMATION RÉGIONALE CEPP



Le dispositif expérimental des CEPP (Certificats d'économie de Produits Phytopharmaceutiques) vise à dynamiser la diffusion des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques en incitant les distribu-

teurs à mettre en œuvre et/ou à promouvoir des actions standardisées permettant de réduire l'utilisation, les risques et les impacts des produits phytosanitaires. Chaque distributeur a l'obligation d'obtenir un nombre de CEPP calculé sur la base de ses ventes entre 2011 et 2015.

L'Occitanie représente 9 % des obligations françaises, soit environ 1,36 million de CEPP à obtenir par 150 distributeurs. Afin d'accompagner les professionnels dans la mise en place de ce dispositif, la DRAAF a organisé une journée d'information le 29 novembre 2017 avec la DGAL et l'INRA. Plus de 80 participants ont ainsi pu appréhender les bases et le fonctionnement de ce dispositif, au travers des interventions et d'un long temps d'échanges.



CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ UTILE À L'AGRICULTURE POUR RAISONNER SES PRATIQUES

Le projet SEBIOREF vise à promouvoir les services écosystémiques rendus par la biodiversité à l'agriculture. Il est piloté par l'INRA (UMR DYNAFOR) et la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie est l'un des partenaires.

La qualité et l'organisation spatiale des paysages ruraux influencent l'abondance et la diversité des insectes auxiliaires des cultures et donc, l'intensité et la stabilité des services écosystémiques rendus par cette biodiversité. le projet vise, d'une part, à étudier ces processus complexes dans leurs différentes dimensions (biotechnique, écologique et sociale) et, d'autre part, à produire des connaissances mobilisables pour le conseil aux agriculteurs. 11 fiches ont été élaborées sur le rôle des vers de terre, araignées, coléoptères, syrphes et flore des champs, avec des informations pratiques pour favoriser cette biodiversité utile. Ces fiches sont accessibles sur : https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/biodiversite/agriculture-et-biodiversite/



LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)



Produire une base de connaissances pour accompagner le changement de pratiques

La Chambre régionale d'agriculture conduit une phase test d'un projet multipartenarial de capitalisation de l'innovation et de diffusion des pratiques agricoles agro-écologiques.

Les différentes étapes de ce travail sont :

- Le repérage de systèmes et pratiques innovants au sein de collectifs d'agriculteurs en région, avec une focalisation du test sur la réduction des herbicides en grandes cultures;
- La qualification de ces pratiques par un groupe d'experts (ACTA, coopératives, négoces, lycées agricoles, chambres d'agriculture);
- La diffusion de ces systèmes et pratiques aux acteurs du conseil.

Cette base de connaissances vise à sécuriser la prise de risque des conseillers et des agriculteurs dans le changement de pratiques.

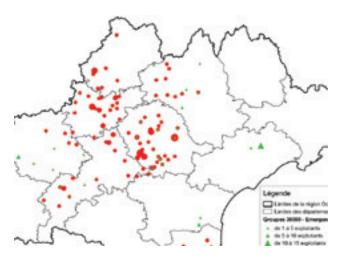
30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

L'appel à projets « Groupes 30 000 » en Occitanie a été lancé, début 2018 de manière concomitante avec l'appel à projets GIEE (Reconnaissance et Animation) pour clarifier l'articulation entre les 2 dispositifs.

L'enjeu des Groupes 30 000 est le transfert de leviers déjà testés avec succès par un ou plusieurs groupes ressources. Deux options étaient ouvertes : le soutien à l'émergence (sur 9 mois) ou l'accompagnement (sur 3 ans) de collectifs d'exploitations vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytosanitaires.

Sur les 26 dossiers reçus en 2018, 23 ont été retenus: 6 en émergence et 17 en accompagnement.

Peu de dossiers (50 agriculteurs) concernent la partie Est d'Occitanie (bassin Rhône Méditerranée). Pour dynamiser cette démarche, il est envisagé de renforcer la communication sur ce dispositif.



AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

Le groupe coopératif Val d'Orbieu représente 17 000 hectares, 45 domaines et 11 caves coopératives.

Depuis 1995, il propose son cahier des charges de bonnes pratiques viticoles Respect Hommes et Nature. Aujourd'hui, les démarches agro-environnementales s'accélèrent et s'intensifient : développement de la confusion sexuelle, réduction du désherbage, développement de l'AB... La SCA Vignerons du Val d'Orbieu souhaite convertir 10 % de sa surface en vigne (950 ha) à l'AB d'ici 5 ans. Elle a été reconnue GIEE en 2017 et début 2018, elle a signé un accord-cadre avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour répondre aux enjeux sur les ressources en eau.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCEES AGRICOLES ENGAGEES DANS LA REDUCTION DES PHYTOS

Réduire l'exposition aux produits phytopharmaceutiques en zone agricole

Le 7 décembre 2017, près de 200 personnes, viticulteurs, apprenants et techniciens, sont venues à la conférence "être acteur de sa sécurité" au lycée agricole Charlemagne. L'objectif est à la fois de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et l'exposition à ces produits.

Différents spécialistes se sont succédés et les questions ont été nombreuses, concernant les équipements pour pulvériser (vêtements de protection...) mais aussi l'efficacité de la pulvérisation. Les recommandations ont concerné la logistique, les créneaux propices et encouragé un raisonnement prenant en compte toutes les phases du problème (de l'analyse du risque au retour d'informations).



Cette approche doit également intégrer la pérennité des exploitations et l'exposition des riverains.

Il a aussi été question du choix des cabines de tracteurs (étanchéité et pressurisation), avec une présentation de la dernière norme cabine (catégorie 1 à 4 selon l'étanchéité).

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

La démarche d'amélioration continue mise en place à l'échelle de la région Occitanie s'est traduite en 2018 par la parution et l'audit des éditions BSV grandes cultures reconfigurées, par le suivi de la mise en œuvre des actions correctives suite à l'audit mené en 2017 sur les éditions méditerranéennes et la conduite d'une analyse de la perception et de l'utilisation des BSV dans les bulletins techniques de conseil. Un travail important a également été mené pour entretenir la dynamique du réseau.

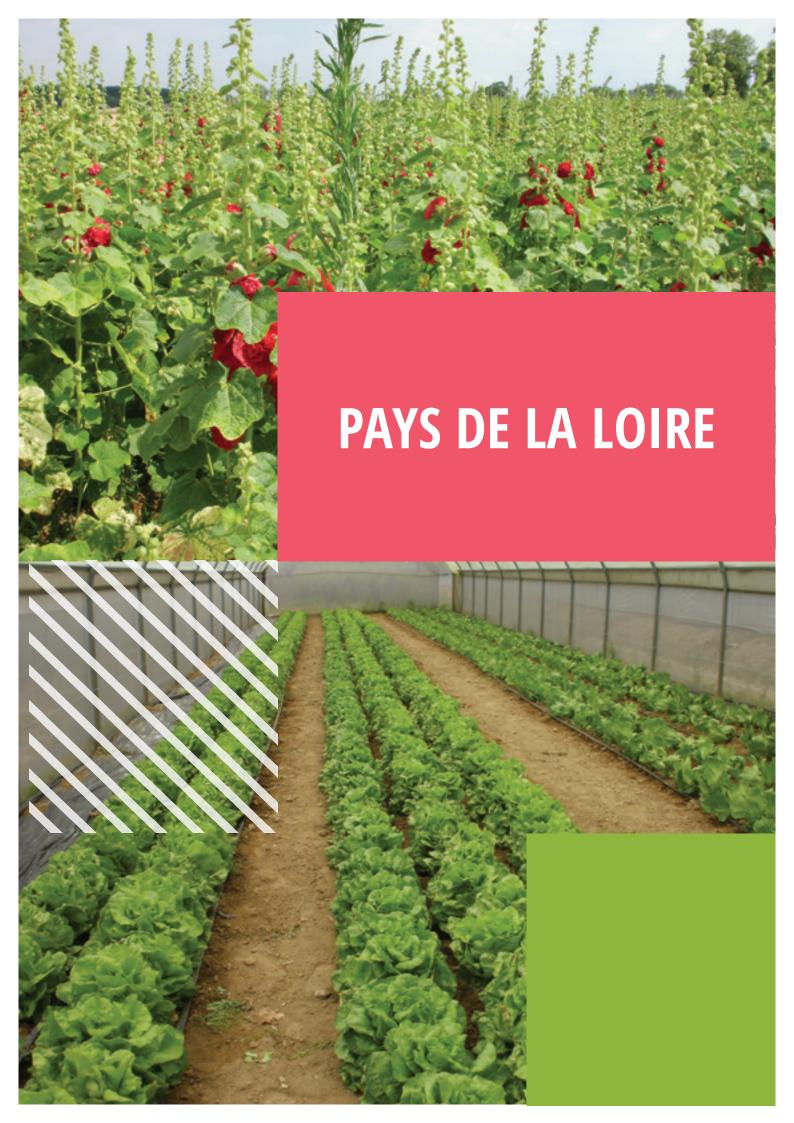
Par ailleurs, afin d'adapter les BSV aux cultures en développement répondant aux nouvelles habitudes alimentaires de nos concitoyens, un paragraphe « pois chiche » a été ajouté à l'édition grandes cultures et une mission exploratoire a été menée sur l'amande en vue d'une publication dans le BSV arboriculture 2019.

RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LES PRATIQUES ZÉRO PHYTO EN JEVI

La délégation Occitanie de l'UNEP – les entreprises du paysage a organisé le 5 juillet 2018 une conférence sur les retours d'expériences de pratiques Zéro Phyto en JEVI, pour les entreprises d'espaces verts et les collectivités. Plus de 80 participants étaient présents pour divers témoignages :

- une mairie, engagée depuis 10 ans dans la suppression des produits phytosanitaires ;
- une entreprise, Nature et Création, intervenant sur des marchés HQE et développant des outils
 tests
- un donneur d'ordre, Crédit Agricole Immobilier, créant et entretenant des projets immobiliers à fort engagement autour de l'agriculture urbaine en partenariat avec écologues, entreprises et habitants, et développant aussi un siège RSE, le « démonstrateur ».

Ces retours d'expériences de clients, donneurs d'ordre ou entreprises du paysage sont primordiaux pour aider les dirigeants dans leurs choix de communication et de préconisations techniques.





PAYS DE LA LOIRE

La région des Pays de la Loire regroupe une grande diversité de productions végétales et animales, réparties sur près de 2,1 millions d'hectares. Outre les cultures fourragères et les grandes cultures, la région regroupe plusieurs filières végétales spécialisées (viticulture, arboriculture, horticulture, maraîchage) souvent consommatrices en intrants.

Les spécificités agricoles de la région et la présence généralisée de pesticides dans tous les compartiments de l'environnement imposent de fortement réduire les usages et limiter les impacts des produits phytosanitaires, notamment via le développement et le transfert des bonnes pratiques au plus grand nombre. A ce titre, l'augmentation du nombre d'exploitations reconnues « 30 000 » permettra d'accélérer la diffusion et la généralisation des techniques

éprouvées au sein des fermes DEPHY auprès d'un nombre toujours plus grand d'exploitations de la région.

L'évolution en cours du cadre réglementaire (interdiction de la destruction chimique des CIPAN inscrite dans le programme d'actions régional nitrates, séparation à venir de la vente et du conseil, promotion des CEPP, du biocontrôle et des BSV, interdiction ou restriction d'usage des substances actives les plus problématiques) et le nouveau plan Écophyto 2+ devraient concourir à réduire l'usage des produits phytosanitaires. Pour être efficaces, ces évolutions devront également s'accompagner d'un travail approfondi auprès des filières agricoles régionales pour définir et piloter les transitions nécessaires.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

En février 2018, la commission agro-écologie a validé la feuille de route régionale Écophyto, ainsi que l'installation de cinq comités thématiques (agriculture, épidémiosurveillance, JEVI, bassins versants, indicateurs), dotés chacun d'une feuille de route détaillant les actions à conduire, afin de faciliter sa déclinaison sur le terrain avec l'appui des différents partenaires (institutionnels, professionnels ou associatifs.)

La priorité reste la réduction des usages de produits phytosanitaires, avec l'engagement de nouveaux groupes « 30 000 » s'appuyant sur les 300 fermes DEPHY ligériennes. la seconde priorité est de réduire l'impact de ces usages pour reconquérir la qualité de l'eau et de l'air, principalement dans les zones de fortes productions végétales spécialisées. Enfin, les questions d'exposition des personnes, utilisatrices ou non, restent très prégnantes et nécessiteront d'articuler efficacement plusieurs volets d'action : renforcement de la connaissance, diffusion des bonnes pratiques et vigilance sur le reste des obligations réglementaires.



COLLOQUE RÉGIONAL SUR LA SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Le 7 décembre 2018 s'est déroulé un premier « colloque SBT » en Pays de la Loire.



Il a réuni 180 acteurs issus de toutes les filières végétales, majoritairement conseillers ou techniciens, souvent déjà observateurs mais aussi souhaitant

le devenir. Plusieurs thèmes ont été abordés, allant du biocontrôle, des résistances, du changement climatique ou des plantes bio-indicatrices à des thèmes plus ciblés comme Xyllela fastidiosa, la flavescence dorée ou les virus des céréales.

Le colloque s'est clôturé par une table ronde de laquelle sont ressorties trois priorités : se faire mieux connaître, communiquer à nouveau auprès des agriculteurs et développer les outils de saisie aux champs. Cette action a enfin permis de créer une véritable dynamique d'équipe, constituée des animateurs et du chargé de mission SBT à la DRAAF.

Pour 2018-2019, des actions de communication appelées « les ateliers du BSV » sont prévues pour faire redécouvrir le BSV et les observations aux agriculteurs, en partant d'un thème technique et au plus proche des agriculteurs.

SITE WEB « SUIVI DES PESTICIDES DANS LES COURS D'EAU »

La DREAL des Pays de la Loire a mis à disposition du public en juin 2018 sur son site internet une application web permettant de consulter les données sur les pesticides détectés dans les cours d'eau de la région.

Ces données sont issues de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du réseau complémentaire de suivi régional financé par la DREAL, la DRAAF et l'AELB.

Son objectif est d'acquérir une meilleure connaissance des impacts des pesticides sur la qualité de l'eau en région et de publier cette connaissance au travers d'indicateurs : fréquence d'apparition des molécules sur une période donnée, fréquence de dépassement du taux de 0,1 µg/l, etc.

Conçu comme un outil évolutif, des réflexions seront menées en 2019 pour l'intégration éventuelle des données relatives aux eaux souterraines ou d'autres indicateurs.





LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Depuis janvier 2018, le réseau DEPHY FERME régional compte 23 groupes et 261 agriculteurs, répartis sur tout le territoire et concernant les principales filières de la région: 10 en polyculture-élevage, 5 en grandes cultures, 3 en viticulture et maraîchage, 1 en arboriculture et horticulture-pépinière.

Un dépliant régional présentant le projet collectif de chacun des 23 groupes et un support spécifique détaillant le projet de chaque groupe ont été mis en ligne sur la page Écophyto du site de la CRA. Deux autres supports plus généralistes, présentant le plan Écophyto 2 et le réseau DEPHY, permettent aux ingénieurs réseau DEPHY de redonner le contexte de leur travail lors des journées de communication réalisées sur le terrain. Ces actions de diffusion ont été très nombreuses en 2017 avec 70 journées organisées par les groupes DEPHY.



30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Le réseau régional des groupes « 30 000 » a intégré 10 nouveaux groupes en complément des 26 retenus fin 2017, portant à 414 le nombre d'exploitations engagées.

Un important travail de sensibilisation a été mené auprès des acteurs économiques afin d'accroître le nombre de structures impliquées dans ce dispositif et d'accentuer la dynamique.

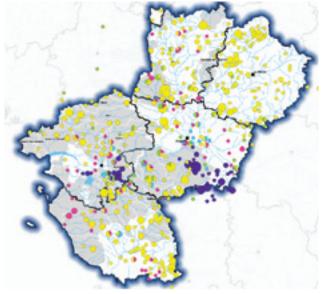
En 2019, le renforcement de la coordination régionale des groupes et de la capitalisation des résultats obtenus sera également une priorité de travail pour la gouvernance régionale. L'objectif sera aussi

AUTRES PROJETS DE COLLECTIFS (GIEE...)

Pour renforcer les 30 GIEE déjà reconnus, la DRAAF a lancé en 2018 un premier appel à projets pour soutenir l'émergence de nouveaux collectifs d'agriculteurs.

L'objectif est de densifier le réseau des GIEE et de créer des ponts avec d'autres dispositifs. Pour exemple, le projet porté par le CIVAM AD 72 qui a travaillé sur l'agro-écologie comme recours pour les agriculteurs en difficulté en tant que GIEE

d'amplifier les interactions entre les dispositifs 30 000 fermes et GIEE et d'améliorer la lisibilité pour le monde agricole du soutien que peut apporter l'Etat en région aux agriculteurs voulant s'engager durablement et profondément dans une modification de leurs pratiques.



jusqu'en 2018 vient d'être reconnu « 30 000 » pour le renforcement de la cohérence entre les ateliers animaux et végétaux pour réduire les intrants.

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

JOURNÉE « CERTIPHYTO À L'ÉCOLE »

Pour sensibiliser les élèves obtenant leurs diplômes sur l'importance du Certiphyto pour leur activité professionnelle, l'équipe éducative du lycée la Germinière de Rouillon a organisé en janvier 2018 une journée d'ateliers pour compléter et approfondir les éléments déjà présents dans les référentiels de leurs diplômes. Cinq classes de terminales et BTS ont ainsi pu suivre ces ateliers.

Pour compléter le volet « méthodes alternatives » développé en classe, les enseignants ont choisi d'intégrer à cette journée un atelier « santé et sécurité de l'appli-

cateur » animé par la MSA 72, un atelier « réglementation et impact environnemental » animé par un formateur CIPP, un atelier pratique sur le matériel de pulvérisation animé par une entreprise spécialisée et une dernière séance en amphithéâtre pour évaluer par un QCM « maison » l'état des connaissances suite à ces

ateliers. Satisfaits, l'équipe enseignante et les intervenants ont prévu de réitérer cette expérience pour les nouvelles classes sortantes.



SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

En grandes cultures, les sésamies ont été observées en dehors de leurs zones habituelles du nord de la Loire au sud de la Mayenne. Pour la deuxième année consécutive, à la faveur de l'été chaud, la pyrale a fait une seconde génération dans toute la région.

En maraîchage, l'année a vu une forte pression des altises et des dégâts de nématodes sur plusieurs cultures (panais, roquette, tomate, concombre). En viticulture, de la pourriture pédonculaire (Botrytis cinerea) a été observée au moment de la floraison dans une ampleur encore inconnue de mémoire de vignerons. le mildiou a été très présent en Anjou fin juin/début juillet. Ces éléments ont cependant eu des conséquences peu visibles du fait de beaux rendements après deux années marquées par du gel au printemps.

En JEVI, des analyses ont confirmé la présence de la mouche du brou du noyer (Rhagoletis completa), ravageur peu impactant compte tenu de la faible importance économique de cette production dans la région essentiellement destinée au marché local.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Les principaux enjeux ont été d'accompagner les professionnels non agricoles et de préparer les particuliers et jardiniers amateurs dans l'application de la loi Labbé renforcée.



Côté collectivités, plus de 400 élus et agents ont été sensibilisés à la végétalisation des cimetières lors de cinq réunions techniques d'information et plus

de 100 élus et agents ont été informés sur les techniques d'entretien mécanique du sol des terrains sportifs enherbés et la gestion des maladies, ravageurs, et adventices sur ces espaces contraints.

Côté professionnels, l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) Pays de la Loire a réalisé une vidéo, financée dans le cadre de l'appel à projets communication Écophyto régional, pour sensibiliser paysagistes et entrepreneurs du paysage à proposer à leurs clients des aménagements permettant un entretien moins contraignant.

Enfin, côté jardiniers amateurs, plus de 100 visiteurs ont été informés sur le jardinage au naturel à la Folie des plantes de Nantes.





PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

La production de la région est spécialisée en viticulture, arboriculture, maraîchage, pépinière et horticulture, plantes à parfum aromatiques et médicinales. PACA est la première région productrice de fruits, fleurs et plantes à parfum, la deuxième pour les légumes frais.

Quel usage des phytos en PACA?

La région, par son profil, est moins tributaire que la moyenne nationale des traitements herbicides. le premier usage est celui des fongicides qui constituent les 3/4 des substances actives vendues dans la région.

La situation pédo-climatique, combinée à la présence d'importants axes de transport et de points d'entrée communautaires, expose davantage la région à l'introduction et l'installation d'organismes nuisibles émergents.

Les jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) occupent une place particulièrement importante compte tenu de la forte urbanisation, de l'influence du tourisme et des jardins remarquables dans la région.

Depuis 2009, le déploiement d'Ecophyto en PACA a permis de faire évoluer les pratiques : les quantités de substances actives (QSA) vendues dans la région montrent une évolution encourageante alors que le nombre d'espèces de bioagresseurs est croissant dans le contexte du réchauffement climatique.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La première édition du **salon MEDAGRI**, le salon professionnel de l'agriculture méditerranéenne, a eu lieu du 16 au 18 octobre 2018 au parc des expositions d'Avignon. Il a rassemblé 12 120 visiteurs, 320 exposants et 60 conférences. **le stand Écophyto** a été animé par la CRA, la DRAAF et les ingénieurs réseaux DEPHY mobilisés pour accueillir les agriculteurs, les enseignants, les étudiants et les chercheurs venus visiter le stand. De nombreux agriculteurs ont exprimé le désir d'intégrer un collectif DEPHY. Chaque jour un café thématique a permis d'aborder les sujets d'actualités : la gestion du mildiou en 2018, la biodiversité fonctionnelle, les résultats des réseaux de ferme DEPHY. Deux conférences ont été organisées : « Écophyto Tomate », « Collectivités vers le zéro phyto : un défi à relever ensemble ! », ainsi que deux tables rondes favorisant les échanges de pratiques : « Écophyto un outil pour enseigner à produire autrement », « les couverts végétaux dans les réseaux de fermes DEPHY ».



UNE NOUVELLE CHARTE ÉDITORIALE POUR LES BSV



Partant du constat que le BSV était de plus en plus consulté sur smartphone, les partenaires du réseau Provence Alpes Côte d'Azur ont entrepris un travail de rénovation complet du BSV. Cette refonte prend en compte les contraintes particulières de la lecture en ligne : textes et images sur une largeur d'écran, pratique du Scrolling vertical essentiellement.

Cette rénovation a donné lieu à une remise à plat complète, dans l'objectif de faciliter et accélérer la compréhension du bulletin par le lecteur : le bulletin doit être sans ambiguïté, synthétique, facile à lire et à comprendre.

Cela concerne la maquette graphique : géométrie, couleurs, polices... mais aussi la charte éditoriale, incluant une homogénéité des règles rédactionnelles sur les enchaînements des thèmes et la rédaction elle-même.

Les aspects purement techniques sont réétudiés; le BSV doit s'inscrire dans la charte Editoriale d'Ecophyto II+, mais au-delà, il doit fidéliser le lecteur. Un travail a été réalisé pour définir un vocabulaire standardisé avec une démarche d'explication homogène. le lecteur va ainsi pouvoir acquérir des réflexes, tant pour la lecture des textes que pour la compréhension des graphiques. Afin d'être en cohérence avec les objectifs d'Ecophyto, des formulations ont été optimisées pour recommander chaque fois que c'est possible, de ne pas traiter ou de retarder les interventions, sans pour autant laisser supposer que les interventions doivent être généralisées, et orienter sur le biocontrôle et les méthodes alternatives.

L'utilisation régulière de liens hypertextes permet d'enrichir ou d'éclairer des points particuliers et de fournir des informations sur l'actualité.

Le réseau régional a fait appel à une professionnelle de la communication sur le Net pour animer les groupes de travail et valider les étapes d'avancement.



LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Les stations expérimentales régionales sont impliquées dans 11 projets DEPHY EXPE sur 18 sites. Elles permettent de diffuser au plus près des agriculteurs les innovations de la recherche.

16 groupes de fermes DEPHY couvrent les principales productions de la région et comptent 184 exploitations engagées dont un tiers sont en Agriculture Biologique. la majorité des groupes intègre au moins une exploitation de lycée agricole.

Les journées de démonstration portent sur les principaux moyens de réduction des IFT : optimisation de la pulvérisation, réduction des doses, désherbage mécanique, fauchage, protection biologique intégrée. Depuis 2016, de nouveaux leviers sont abordés : la biodiversité fonctionnelle, la gestion du sol, les couverts végétaux.





30 000 AGRICULTEURS ENGAGES DANS LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Les acquis des collectifs DEPHY sont également diffusés depuis 2018 au travers de 6 groupes de fermes 30 000 comprenant 72 exploitations accompagnées pour s'engager dans la transition agro-écologique à faible dépendance en produits phytopharmaceutiques. Jusqu'en 2018, les exploitations de l'ensemble du territoire sont éligibles. A partir de 2019, les conditions de financement de l'animation des groupes par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse évoluent : seules les exploitations situées en zones prioritaires du SDAGE pourront bénéficier d'aide pour l'animation.



PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCEES AGRICOLES ENGAGEES DANS LA REDUCTION DES PHYTOS

Dans le cadre de la politique nationale « Enseigner à produire autrement », les établissements de l'enseignement agricole, public et privé, s'engagent de plus en plus dans les actions collectives du plan Écophyto.

Elles constituent de réels outils pour enseigner autrement et enseigner à produire autrement. Une table ronde lors du salon MEDAGRI du 16 au 18 octobre 2018 à Avignon a permis de partager les expériences de partenariat entre les acteurs d'Ecophyto et les établissements d'enseignements publics et privés mises en place en PACA.

11 établissements de l'enseignement agricole sont engagés et participent aux réseaux Écophyto DEPHY, 30 000 et SBT.



JARDINS D'AMATEURS: L'ÉDITION LA PLUS POPULAIRE

Avec 957 abonnés, la jeune édition (initialisée en août 2014) dédiée aux jardins capte rapidement des abonnés, soucieux de mieux comprendre et connaître les bioagresseurs de leurs potagers et de leurs jardins.

L'enjeu dépasse largement le coin de leur terrain: au travers de cette information et de ce lien avec le réseau d'épidémiosurveillance, c'est un éclairage

grand-public sur toutes les difficultés de la production agricole relatives à la santé des végétaux. Les efforts à consentir pour mieux respecter l'environnement sont mis en évidence : pour cela il faut changer les pratiques. Ce bulletin peut contribuer à combler le fossé qui sépare les consommateurs et le monde agricole ; c'est en tout cas l'une des intentions qui ont amené à sa création.

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI



En 2018, la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, l'ARPE et l'Agence de l'Eau ont poursuivi la régio-

nalisation du « Label ville nature » et du concours « Capitale française de la biodiversité », en collaboration avec l'AFB, l'ARB lle de France, Plante&Cité et 10 structures régionales partenaires.

Le label permet de valoriser la politique menée par la collectivité en matière de préservation de la nature, dont la réduction des produits phytopharmaceutiques. le concours permet de désigner 5 lauréats dans les catégories village, petite ville, ville moyenne, grande ville et intercommunalité, parmi lesquels sont désignés la «capitale française» et la «capitale régionale de la biodiversité» en région Sud.

Ce dispositif a fait l'objet d'une animation par l'ARPE lors de réunions territoriales, ce qui a permis de faire émerger 28 candidatures pour le label contre 17 en 2017, soit 22% des candidatures au niveau national.

Avignon est désignée capitale régionale PACA 2018 de la biodiversité.

ANNEXE 1

BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL PUBLIÉS EN 2017 ET EN 2018

(chiffres au 30/09/2018)

	Grandes cultures	Arboriculture fruitière	Cultures légumières	Viticulture	Horticulture	Zones non agricoles	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	79	36	45	37	16	10	223
Bourgogne-Franche-Comté	35	10	11	17	18	8	99
Bretagne	38	22	68		13	13	154
Centre-Val-de-Loire	165	39	28	18	16	8	274
Corse	4	29	8	9		7	57
Grand Est	81	49	38	51	22	28	269
Guadeloupe	16	5	10		7		38
Guyane française		3	12				15
Hauts-de-France	41	45	28			12	126
Île-de-France	45	39	22		16	14	136
La Réunion	12	12	12		11		47
Martinique	12		11				23
Mayotte		2	1				3
Normandie	125	23	67		18	11	244
Nouvelle-Aquitaine	161	128	133	107	11	18	558
Occitanie	52	68	71	177	9	8	386
Pays de la Loire	40	47	30	20	15	21	173
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18	46	30	31	19	29	173
Total	925	603	625	467	191	187	2998

	Grandes cultures	Arboriculture fruitière	Cultures légumières	Viticulture	Horticulture	Zones non agricoles	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	55	31	38	33	12	7	176
Bourgogne-Franche-Comté	25	10	11	17	12	6	81
Bretagne	26	23	67		14	14	144
Centre-Val-de-Loire	158	35	24	18	11	8	254
Corse	5	3		7		6	21
Grand Est	81	50	21	51	13	18	234
Guadeloupe	8	2	2		2		14
Guyane française		2	5				7
Hauts-de-France	32	53	26			9	120
Île-de-France	30	31	16		13		90
La Réunion	7	8	8		5		28
Martinique	4	4	6				14
Mayotte		3	1				4
Normandie	95	21	45		15	8	184
Nouvelle-Aquitaine	114	125	125	96	7	8	475
Occitanie	54	70	73	151	7		355
Pays de la Loire	28	43	25	20	12	16	144
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8	45	22	25	12	13	125
Total	730	559	515	418	135	113	2470

RAPPORT RÉGIONAL ÉCOPHYTO 2018

ANNEXE 2

NOMBRE DE PROFESSIONNELS TITULAIRES DU CERTIPHYTO AU 30/09/2018

	Agriculteurs	Conseillers agricoles	Distributeurs (professionnels et grand public)	Utilisateurs en JEVI (collectivités territoriales)	Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	41 114	3 520	7 506	7 055	7 240	66 435
Bourgogne-Franche-Comté	23 977	1 464	4 490	4 345	2 582	36 858
Bretagne	28 097	2 128	6 021	2 625	5 209	44 080
Centre-Val de Loire	25 976	2 517	5 143	5 046	6 414	45 096
Corse	631	69	239	162	365	1 466
Grand Est	42 516	3 624	6 922	5 001	9 986	68 049
Guadeloupe	4 594	258	224	100	460	5 636
Guyane française	1 017	33	81	3	162	1 296
Hauts-de-France	776	482	1 230	174	1 148	3 810
Île-de-France	4 742	1 060	4 517	3 164	6 079	19 562
La Réunion	6 621	456	613	358	407	8 455
Martinique	2 928	175	192	149	377	3 821
Mayotte	348	20	14		5	387
Normandie	20 261	1 225	3 252	3 703	3 146	31 587
Nouvelle-Aquitaine	78 631	5 085	9 209	8 568	10 780	112 273
Occitanie	51 570	3 979	6 444	6 484	8 010	76 487
Pays de la Loire	26 830	2 338	7 258	3 323	5 757	45 506
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 848	994	2 110	2 870	4 901	30 723
Total	380 477	29 427	65 465	53 130	73 028	601 527

